

RAPPORT ANNUEL  
**2010**  
SUR LE PRIX  
ET  
LA QUALITE  
DES SERVICES PUBLICS  
D'EAU POTABLE ET  
D'ASSAINISSEMENT



ODYSSI



# SOMMAIRE

<u><a href="#">INFORMATIONS GENERALES</a></u>	<u><a href="#">2</a></u>
<u><a href="#">EAU POTABLE</a></u>	<u><a href="#">11</a></u>
<u><a href="#">ASSAINISSEMENT COLLECTIF</a></u>	<u><a href="#">36</a></u>
<u><a href="#">ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF</a></u>	<u><a href="#">72</a></u>
<u><a href="#">ANNEXES</a></u>	<u><a href="#">77</a></u>

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

# Sommaire

<b>1 Présentation Générale d'ODYSSI.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Carte d'identité d'ODYSSI .....</b>	<b>4</b>
1.1.1 Statut .....	4
1.1.2 Missions .....	4
1.1.3 Mode de gestion du service .....	4
1.1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques .....	4
1.1.5 Charte graphique.....	5
<b>1.2 Historique .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 ODYSSI en quelques chiffres.....</b>	<b>6</b>
1.3.1 Nombre d'abonnements (par service) .....	6
1.3.2 Estimation du nombre d'habitants desservis (par service) .....	7
1.3.3 Le taux de réclamations.....	8
<b>1.4 Présentation globale de la facture d'eau .....</b>	<b>8</b>
1.4.1 Commune de Fort-de-France (eau + assainissement) .....	8
1.4.2 Commune de Schoelcher (assainissement uniquement) .....	9
1.4.3 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement) .....	9
<b>1.5 Les volumes et montants facturés.....</b>	<b>10</b>
1.5.1 Commune de Fort-de-France dont vente en gros .....	10
1.5.2 Commune de Saint-Joseph - Assainissement collectif .....	10
1.5.3 Commune de Schoelcher – Assainissement collectif.....	10
<b>1.6 Le taux d'impayés .....</b>	<b>10</b>
1.6.1 Commune de Fort-de-France .....	10
1.6.2 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement) .....	10
1.6.3 Commune de Schoelcher (assainissement uniquement) .....	10
<b>1.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité .....</b>	<b>10</b>

# 1 Présentation Générale d'ODYSSI

## 1.1 Carte d'identité d'ODYSSI

<b>1.1.1 Statut</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.</li><li>♦ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)</li><li>♦ Entreprise locale</li></ul>																						
<b>1.1.2 Missions</b>	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>♦ captage, production et distribution d'eau potable</li><li>♦ collecte, traitement des eaux usées</li><li>♦ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif</li><li>♦ accueil et services aux clients</li><li>♦ conception et conduites de projets (réseaux et stations)</li></ul>																						
<b>1.1.3 Mode de gestion du service</b>	<table border="1"><thead><tr><th></th><th><b>Eau potable</b></th><th><b>Assainissement</b></th><th><b>Assainissement non collectif</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b></td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b></td><td>Exploitant : <b>ODYSSI</b></td></tr><tr><td>Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME</td><td>Exploitant : <b>ODYSSI</b></td></tr><tr><td>Schoelcher</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SMDS</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b></td><td>Exploitant : <b>ODYSSI</b></td></tr><tr><td>Saint-Joseph</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b></td><td>Exploitant : <b>ODYSSI</b></td></tr></tbody></table>				<b>Eau potable</b>	<b>Assainissement</b>	<b>Assainissement non collectif</b>	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b>	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME	Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Schoelcher	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>
	<b>Eau potable</b>	<b>Assainissement</b>	<b>Assainissement non collectif</b>																				
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b>	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>																				
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME	Exploitant : <b>ODYSSI</b>																				
Schoelcher	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>																				
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Exploitant : <b>ODYSSI</b>																				
<b>1.1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques</b>	<table border="1"><tr><td><b>Heures de réception de la clientèle</b>  Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</td><td colspan="2" rowspan="2">  <b>0596 71 20 10</b> fax : 0596 71 20 15 site internet : <a href="http://www.odyssi.fr">www.odyssi.fr</a> ✉ : <a href="mailto:odyssi@odyssi.fr">odyssi@odyssi.fr</a></td></tr><tr><td colspan="3">7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex</td></tr></table>			<b>Heures de réception de la clientèle</b>  Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h	  <b>0596 71 20 10</b> fax : 0596 71 20 15 site internet : <a href="http://www.odyssi.fr">www.odyssi.fr</a> ✉ : <a href="mailto:odyssi@odyssi.fr">odyssi@odyssi.fr</a>		7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex																
<b>Heures de réception de la clientèle</b>  Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h	  <b>0596 71 20 10</b> fax : 0596 71 20 15 site internet : <a href="http://www.odyssi.fr">www.odyssi.fr</a> ✉ : <a href="mailto:odyssi@odyssi.fr">odyssi@odyssi.fr</a>																						
7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex																							

## 1.1 Carte d'identité d'ODYSSI

### 1.1.5 Charte graphique

#### ♦ LE NOM de l'Entreprise :

ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.

#### ♦ LE LOGO

Image plurielle :

- Cratère du haut s'écoule de l'eau
- Soleil : qui baigne dans l'eau



#### ♦ LE SLOGAN

ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".

*Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.*



#### L'ANIMAL-SYMBOLE

ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.

## 1.2 Historique

### 7 novembre 2003

création d'une Régie par délibération de la CACEM

**2004** : transfert de la compétence eau à la CACEM

**2004**, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

**Février 2005** : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

**Décembre 2005** : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

**2006** : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

**2007** : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

**2008** : renouvellement du certificat ISO 9001 version 2000

**Aujourd'hui** ODYSSI compte plus de 70 métiers et 200 agents.

## 1.3 ODYSSI en quelques chiffres

### 1.3.1 Nombre d'abonnements (par service)

#### ♦ Eau potable

COMMUNES	2008	2009	2010	Δ 2010/2009
<b>FORT-DE-FRANCE</b>	<b>32 919</b>	<b>33 210</b>	<b>33 423</b>	<b>+0,64%</b>
<i>A titre indicatif</i>				
<i>SCHOELCHER (SMDS)</i>			9 128	
<i>SAINT-JOSEPH (SME)</i>			6181	

#### ♦ Assainissement collectif

COMMUNES	2007	2008	2009	2010	Δ 2010/2009
FORT-DE-FRANCE	18 471	19 094	19 499	19 672	+0.89%
SCHOELCHER	4 701	4 991	5183	5348	+3.18%
SAINT-JOSEPH	505	547	539	560	+3.9%

♦ **Assainissement non-collectif**

Il n'y a pas d'abonnement proprement dit à l'assainissement non-collectif.

Cependant, les foyers relevant d'un dispositif d'assainissement non collectif sont répartis comme suit :

COMMUNES	2008	2009	2010	Δ
FORT-DE-FRANCE	13 825	13 711	13 751	-0,82%
SCHOELCHER	3 776	3766	3780	+0,37%
SAINT-JOSEPH	5 648	5 611	5621	+0,17%
LAMENTIN	ND	ND	9129	ND

### 1.3.2 Estimation du nombre d'habitants desservis (par service)

♦ Recensement de la population

Commune	01-01-2009 Population totale	01-01-2010 Population totale	01-01-2011 Population totale	Evolution
Fort-de-France	91 821	91 249	90 498	↘ -0,82%
Lamentin	40 414	40 015	40 016	↗ 0,00%
Saint-Joseph	17 369	17 476	17 233	↘ -1,39%
Schœlcher	21 863	21 951	22 161	↗ 0,96%
<b>TOTAL</b>	<b>171 467</b>	<b>170 691</b>	<b>171 919</b>	↗ 0,72%

Source : INSEE / Recensement de la population / Populations légales en vigueur

♦ Eau potable

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour la commune de Fort-de-France soit 90 498 hab.

♦ Assainissement collectif

Année	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
2009	53 572	12 713	1 531
2010	53 265	12 984	1 561

♦ Assainissement non-collectif

Année	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Lamentin
2009	37 677	9 238	15 945	NC
2010	37 233	9 177	15 672	21 416

### 1.3.3 Le taux de réclamations

#### **Fort-de-France (eau + assainissement): 12,50%**

On distingue trois causes de réclamations récurrentes qui sont par ordre décroissant, le volume facturé, les demandes de dégrèvement, et les réclamations sur facture (période facturée, date prélèvement ...).

#### **Saint-Joseph (assainissement) : 0 %**

Aucune réclamation ayant laissée une trace écrite.

#### **Schœlcher (assainissement) : 0 %**

### 1.4 Présentation globale de la facture d'eau

La facture est différente selon le mode de gestion des communes concernées :

#### 1.4.1 Commune de Fort-de-France (eau + assainissement)

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Prix unitaire 01/01/2011	Montant 01/01/2011	Evolution en %
<b>Distribution de l'eau</b>						
Prime fixe particulier	1	62,90 €	62,90 €	63,66 €	63,66 €	↗ +1.20
Consommation eau particulier	120	1,46 €	175,20 €	1,70 €	204,00 €	↗ +16.44
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	→ 0
Redevance Assainissement	120	1,48 €	177,60 €	1,60 €	192,00 €	↗ +8.11
<b>Organismes Publics</b>						
Pollution Domestique (ODE)	120	0,25	30,00	0,25 €	30,00 €	→ 0
Préservation de la ressource (ODE)	120	0,1027	12,32 €	0,1169 €	14,02 €	↗ +13.8
TAOM	1		3,57 €	267,66 €	4,01 €	+12.32
Modernisation des réseaux (ODE)	120	0,15 €	18,00 €	0,15 €	18,00 €	→ 0
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		9,57 €		11,79 €	+23.2
<b>TOTAL FACTURE</b>				<b>497,55 €</b>	<b>577,48 €</b>	<b>↗ +16.06</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup></b>				<b>4,15 €</b>	<b>4,81 €</b>	

Les abonnés de la commune de Fort-de-France sont facturés par ODYSSI.

La facture est semestrielle et s'étale sur l'année en fonction du groupe de facturation des abonnés.

Les tarifs sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du **10/05/2010**
- Ils sont valables à partir du **01/05/2010 pour l'eau et l'assainissement et 01/07/2010 pour la prime fixe**

### 1.4.2 Commune de Schœlcher (assainissement uniquement)

ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Schœlcher. Cependant, la facturation est réalisée pour le compte d'ODYSSI par la SMDS sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement.

La facturation est donc quadrimestrielle.

Libellé	Base	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	P.U. 01/01/11	Montant 01/01/11	Evolution en %
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40	40	40	40	→ 0
Redevance Assainissement	120	1,40	168	1,60	192	↗ 14.28
TVA à 2,1%			4,368		4,872	
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E. Modernisation des réseaux	120	0,15	18	0,15	18	→ 0
TVA à 2,10%			0,38		0,38	
<b>Total TTC</b>		<b>230,74</b>			<b>255,25</b>	<b>↗ 10.62</b>
<b>Soit le m3 TTC</b>		<b>1,92</b>			<b>2.127</b>	
Date(s) d'actualisation des prix	Redevance assainissement : actualisation au 01/05/10					

### 1.4.3 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)

ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Saint-Joseph.

La facturation est réalisée par la SME sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement. Elle est semestrielle.

La SME a reversé à ODYSSI les montants collectés au titre des années antérieures.

	Base	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	P.U. 01/01/11	Montant 01/01/11	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40	40	40,00	40,00	→ 0%
Redevance Assainissement	120 m <sup>3</sup>	0,65	78	1,22	146,40	↗ 87,7%
TVA à 2,1%			2,48		3,91	↗ 57,7%
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E. Modernisation des réseaux	120 m <sup>3</sup>	0,15	18	0,15	18,00	→ 0%
TVA à 2,10%			0,38		0,38	→ 0%
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>138,96</b>			<b>208,69</b>	<b>↗ 49,9%</b>
<b>Soit le m3 TTC</b>		<b>1,16</b>			<b>1,74</b>	
Date(s) d'actualisation des prix	Délibération du 9 avril 2010 appliquée aux factures éditées à partir d'octobre 2010 (consommation d'avril 2010 à octobre 2010)					

## 1.5 Les volumes et montants facturés

### 1.5.1 Commune de Fort-de-France dont vente en gros

	<b>Eau potable</b>	<b>Assainissement collectif</b>
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	6 694 961	2 911 077
Montant facturé € TTC	11 571 359	5 251 610

### 1.5.2 Commune de Saint-Joseph - Assainissement collectif

	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	56 580	53 236
Montant facturé € TTC	58 788	77 551

### 1.5.3 Commune de Schœlcher – Assainissement collectif

	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	756 205	700 760
Montant facturé € TTC	1 080 675	1 049 175

## 1.6 Le taux d'impayés

### 1.6.1 Commune de Fort-de-France

#### Taux d'impayés au 31/12/2010 sur les factures émises en 2009 : 7,63%

Taux d'impayés au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 8,00 %

Taux d'impayés au 31/12/2008 sur les factures émises en 2007 : 10,07 %

*Une progression légère mais constante dans un contexte économique difficile, sur une zone géographique à population fragilisée par la crise, et ce, malgré une facturation en augmentation.*

### 1.6.2 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)

#### Taux d'impayés au 31/12/2010 sur les factures émises en 2009 : 4,48%

Taux d'impayé au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 3,27%

### 1.6.3 Commune de Schœlcher (assainissement uniquement)

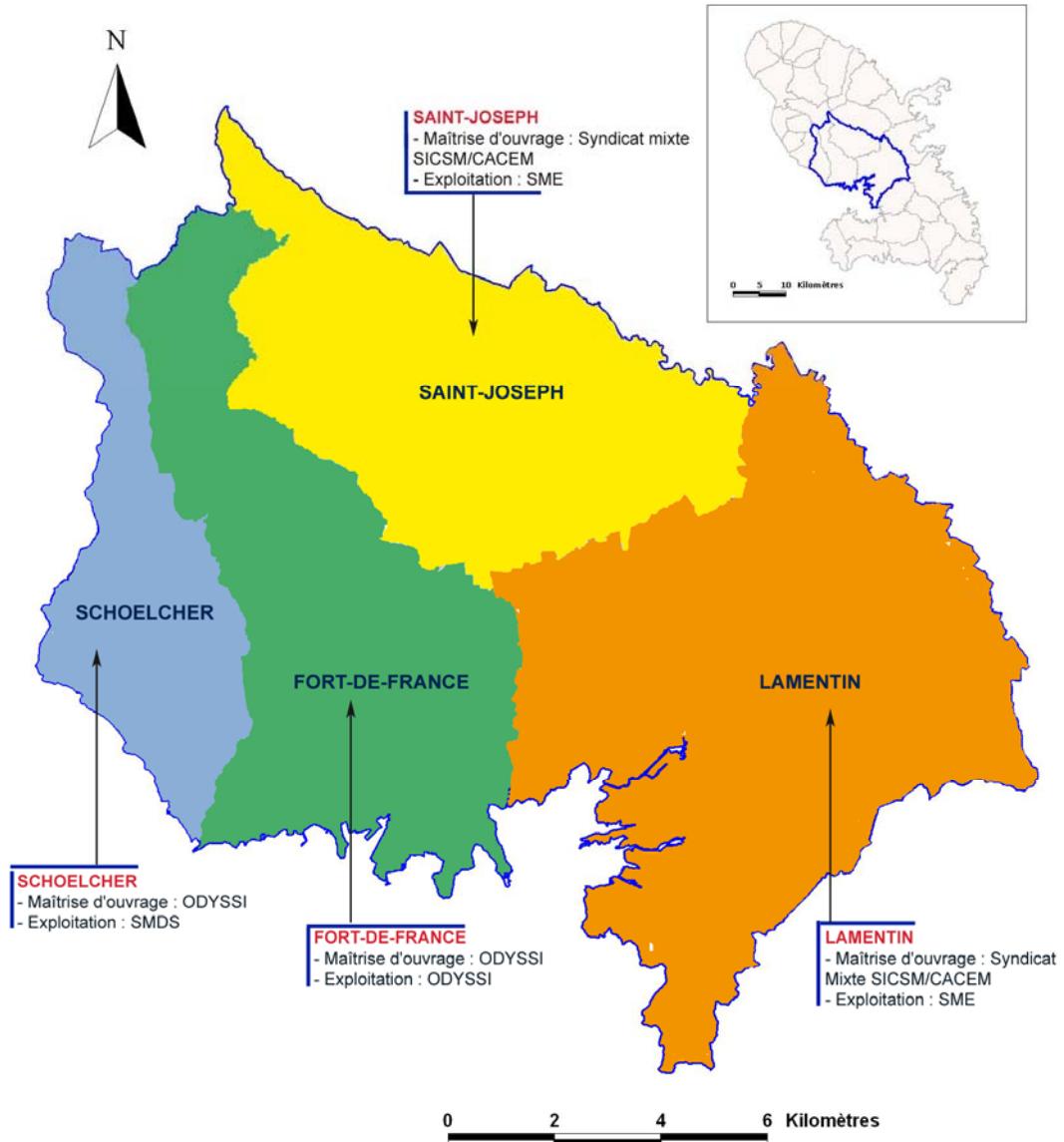
#### Taux d'impayés au 31/12/2010 sur les factures émises en 2009 : 0,90%

Taux d'impayé au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 0,78%

## 1.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

<b>EAU POTABLE</b>			
Indicateur	2009	2010	Evolution
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0050€/m <sup>3</sup>	0,0052€/m <sup>3</sup>	→ Chiffre stable

# Service eau potable



# Sommaire eau potable

1	Présentation générale du service .....	<b>14</b>
2	Les actions réalisées ou faits marquants.....	<b>14</b>
3	Caractéristiques techniques du service.....	<b>15</b>
<b>3.1</b>	<b>Les ressources .....</b>	<b>15</b>
3.1.1	Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées	15
3.1.2	Les stations d'eau potable.....	17
3.1.3	Les volumes produits, exportés et mis en distribution .....	20
3.1.4	La surveillance de la ressource sur la plan quantitatif.....	22
<b>3.2</b>	<b>Le nombre d'abonnements .....</b>	<b>23</b>
<b>3.3</b>	<b>Les volumes distribués.....</b>	<b>23</b>
<b>3.4</b>	<b>Le réseau .....</b>	<b>24</b>
<b>3.5</b>	<b>Les réservoirs .....</b>	<b>25</b>
4	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS.....	<b>27</b>
<b>4.1</b>	<b>Conformité microbiologique et chimique.....</b>	<b>27</b>
<b>4.2</b>	<b>Contamination des eaux par les produits phytosanitaires .....</b>	<b>28</b>
5	Résultats de l'autocontrôle qualité 2010 .....	<b>28</b>
6	La tarification et les recettes du service .....	<b>29</b>
<b>6.1</b>	<b>Les modalités de tarification .....</b>	<b>29</b>
6.1.1	Le type de tarification .....	29
6.1.2	Les catégories de tarifs.....	29
6.1.3	Les modalités d'évolution et de révision .....	29
6.1.4	Les autres prestations .....	29
6.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	29
<b>6.2</b>	<b>La facture.....</b>	<b>30</b>

<b>6.3 Volumes et montants facturés (Vente d'eau en gros à la SMDS incluse) .....</b>	<b>30</b>
<b>7 Les indicateurs de service et de performance.....</b>	<b>31</b>
<b>7.1 Taux de réclamations .....</b>	<b>31</b>
<b>7.2 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées .....</b>	<b>31</b>
<b>7.3 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service.....</b>	<b>31</b>
<b>7.4 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés.....</b>	<b>31</b>
<b>7.5 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable .....</b>	<b>31</b>
<b>7.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable .....</b>	<b>31</b>
<b>7.7 Rendement du réseau de distribution .....</b>	<b>32</b>
<b>7.8 Indice linéaire des volumes non comptés.....</b>	<b>32</b>
<b>7.9 Indice linéaire de pertes en réseau .....</b>	<b>32</b>
<b>7.10 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau ...</b>	<b>32</b>
<b>8 Les investissements.....</b>	<b>32</b>
<b>8.1 Travaux engagés pendant l'exercice .....</b>	<b>32</b>
8.1.1 COMMUNE : SCHOELCHER .....	32
8.1.2 COMMUNE : FORT DE FRANCE .....	33
<b>8.2 Les projets et les travaux.....</b>	<b>33</b>
8.2.1 COMMUNE : SCHOELCHER .....	33
8.2.2 FORT DE FRANCE .....	34
<b>8.3 PPI 2010 voté avec modification mars et juin 2010 .....</b>	<b>35</b>
<b>8.4 La dette.....</b>	<b>35</b>

## 1 Présentation générale du service

Le service eau potable à en charge les activités de production et de distribution jusqu'au comptage des abonnés.

Composé de 74 agents, les activités de ce service sont réparties en 4 secteurs :

- le secteur " production",
- le secteur "travaux" qui intervient à la fois sur les réparations de réseaux et sur les travaux de branchements neufs,
- le secteur "exploitation" qui a en charge les interventions sur les comptages abonnés mais aussi l'exploitation du réseau et des réservoirs,
- le secteur chargé de réaliser des enquêtes, des devis et qui traite le contentieux suite à des casses occasionnées par des tiers sur le réseau.

Odyssi intervient en tant que maître d'ouvrage à Fort-de-France et à Schœlcher.

## 2 Les actions réalisées ou faits marquants

### **L'amélioration des rendements de réseaux :**

Odyssi récolte les fruits de la stratégie d'amélioration des rendements de réseaux. Parmi les grands axes on peut citer :

- ⌚ la mise en place de compteurs de sectorisation,
- ⌚ la télégestion qui datait de 1998 et a fait l'objet de grosses améliorations avec l'organisation du service moyens techniques en 2009 et la mise en place d'un logiciel performant.

L'équipe de recherche de fuites a amélioré son efficacité et ses méthodes.

Le renouvellement du parc de compteurs ne cesse d'augmenter passant d'environ 3,9% en 2008 à 6,06% en 2010.

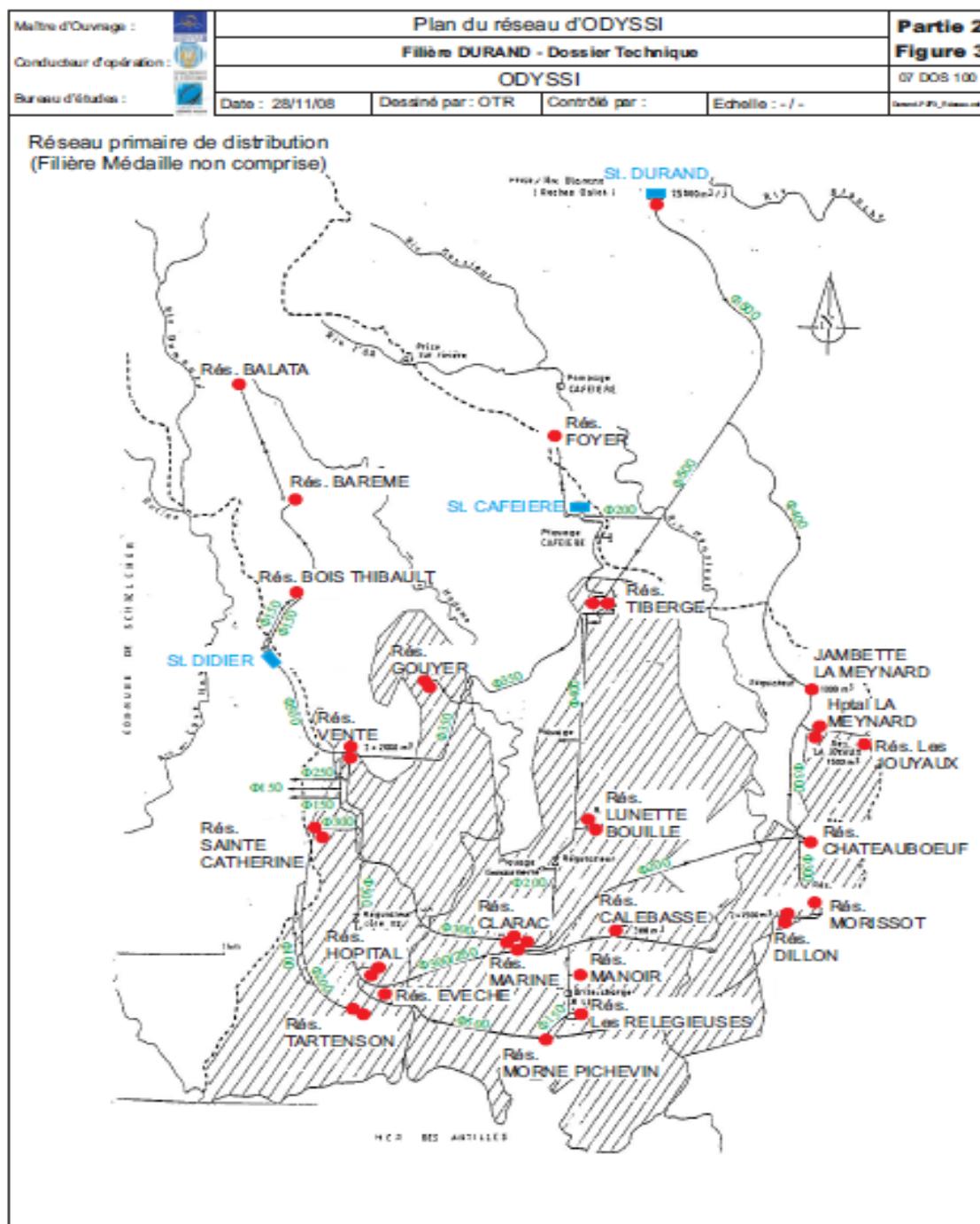
L'année 2010 est l'année de lancement de la réflexion sur la réorganisation des services techniques et de recentrage sur les activités d'exploitation pour atteindre des objectifs :

- ⌚ rentabilité
- ⌚ amélioration du rendement de réseau
- ⌚ fiabilisation des interventions

### 3 Caractéristiques techniques du service

### 3.1 Les ressources

### **3.1.1 Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées**

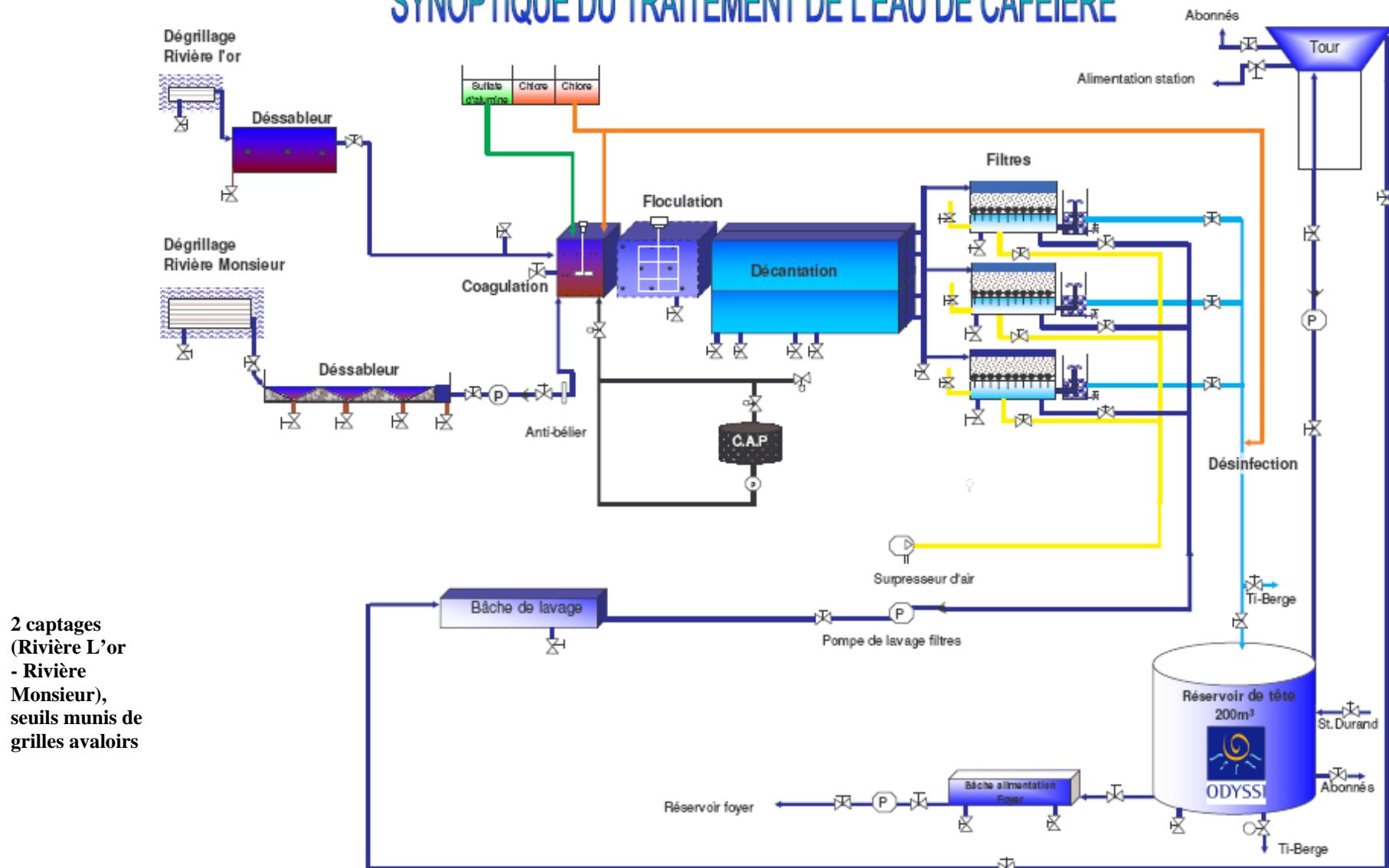


## Le chemin de l'eau « du captage aux quartiers desservis »

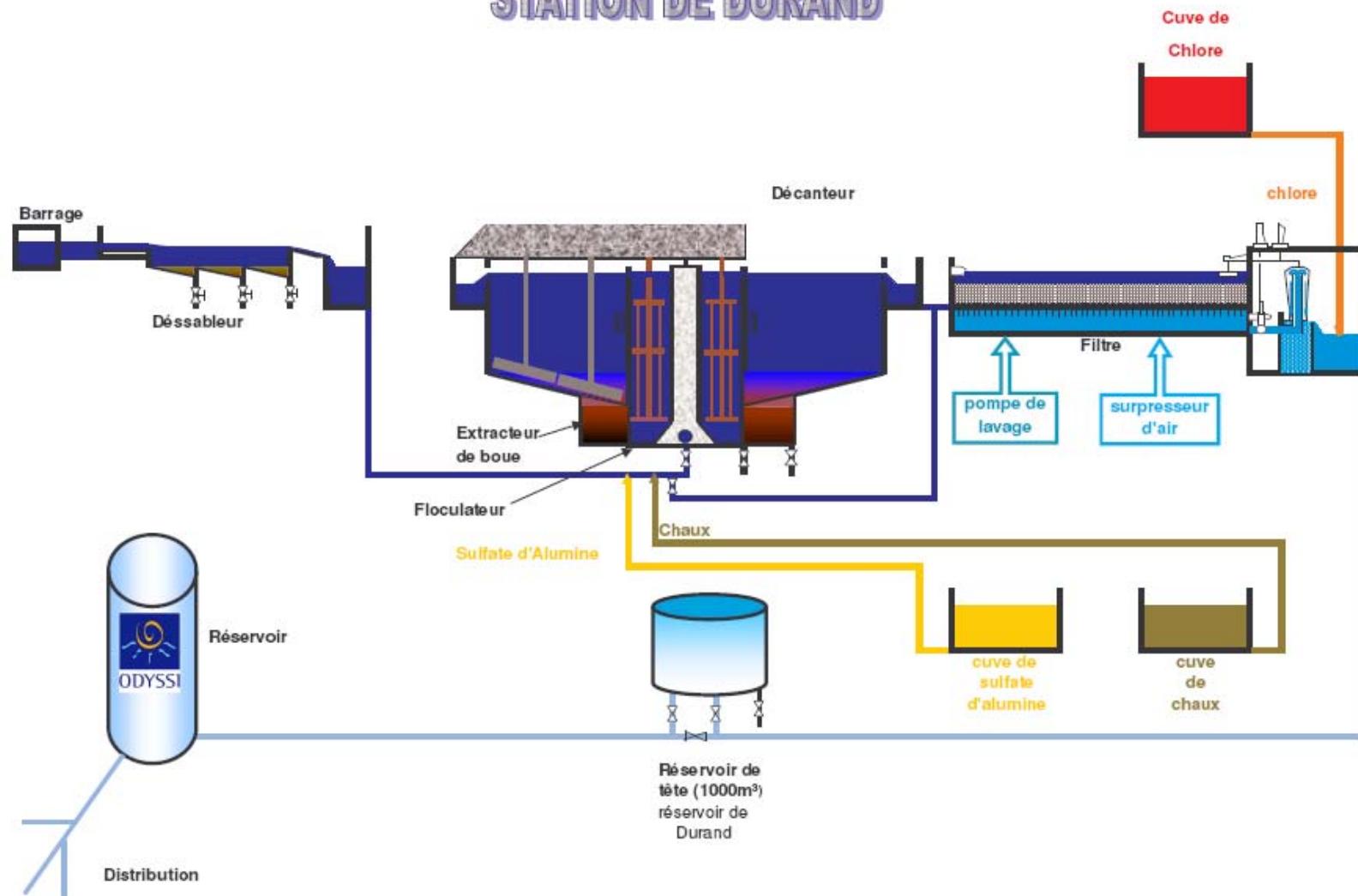
<b>Captages</b>	<b>Unités de production / capacité</b>	<b>Unités de distribution</b>	<b>Quartiers desservis</b>
<b>RIVIERE DUMAUZE</b>	STATION DE DIDIER (25.000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 <sup>ème</sup> km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron - Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schoelcher
<b>RIVIERE ABSALON</b>			
<b>RIVIERE DUCLOS</b>			
<b>RIVIERE MONSIEUR</b>	STATION HAUT DIDIER	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	Didier après tunnel
<b>RIVIERE RIVIERE L'OR</b>	STATION DE CAFEIERE (7.000m3 / jour)	FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
<b>RIVIERE BLANCHE</b>	STATION DE DURAND (25.000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse – Lunette Bouillée – Languellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
<b>BOULIKI</b>			
<b>SOURCE CRISTAL</b>			
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateaubœuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morisset – Espérance – Chateaubœuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand – Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

### 3.1.2 Les stations d'eau potable

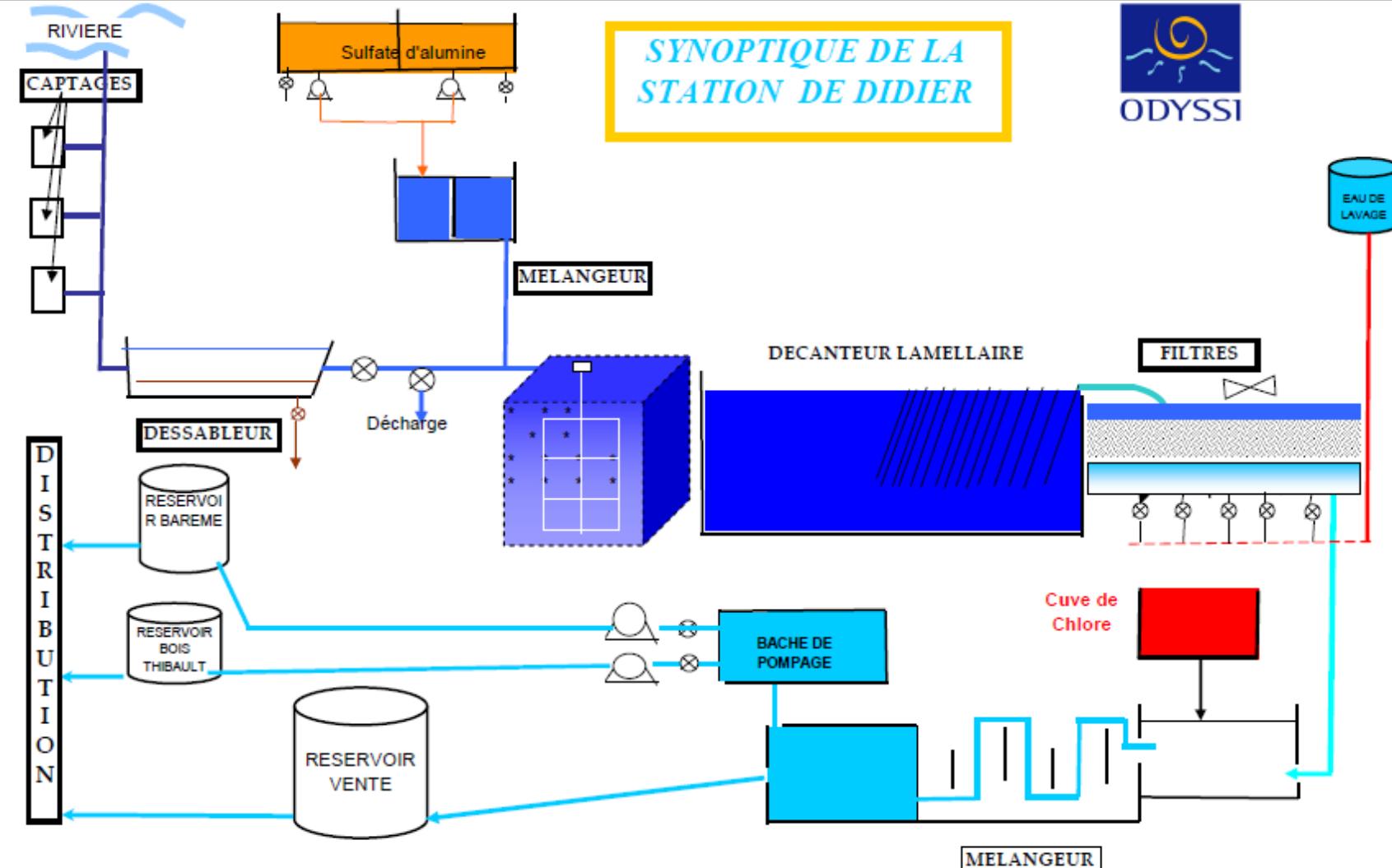
## SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



## STATION DE DURAND



1 captage (Rivière Blanche), seuils munis de grilles avaloirs.



4 captages (Duclos – Dumauzé – Absalon 1 – Absalon 2), seuils munis de grilles avaloirs.

### 3.1.3 Les volumes produits, exportés et mis en distribution

#### ➤ Volumes mensuels produits (Ces volumes prennent en compte les volumes exportés vers les Villes de Schœlcher et du Lamentin)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Didier	514 141	420 291	411 326	476 324	512 299	472 214	496 646	476 193	474 400	484 658	476 657	498 188	5 713 337
DURAND	744 829	682 631	736 940	674 227	653 437	647 246	722 751	682 539	652 241	663 950	610 195	629 857	8 100 843
Caféière	25 732	63 140	116 997	37 682	23 212	31 067	36 880	24 784	26 060	34 113	31 409	33 517	484 593
<b>Total</b>	<b>1 284 702</b>	<b>1 166 062</b>	<b>1 265 263</b>	<b>1 188 233</b>	<b>1 188 948</b>	<b>1 150 527</b>	<b>1 256 277</b>	<b>1 183 516</b>	<b>1 152 701</b>	<b>1 182 721</b>	<b>1 118 261</b>	<b>1 161 562</b>	<b>14 298 773</b>
Rappel total 2009	1 316 087	1 176 880	1 372 392	1 336 375	1 402 271	1 338 947	1 385 808	1 348 606	1 385 053	1 385 325	1 224 170	1 288 334	15 960 248
Evolution 2010/2009	-2,4%	-1%	-7,8%	-11,1%	-15,2%	-14,1%	-9,3%	-12,2%	-16,8%	-14,6%	-8,6%	-9,8%	<b>-10,4%</b>

#### Evolution des volumes annuels produits

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Didier	5 013 039	5 154 488	5 599 485	5 559 139	5 943 829	5 713 337
Durand	5 513 739	5 389 924	9 003 495	9 053 378	9 535 316	8 100 843
Caféière	706 566	498 275	586 457	400 087	481 103	484 593
<b>Total</b>	<b>11 233 344</b>	<b>11 042 687</b>	<b>15 189 437</b>	<b>15 012 604</b>	<b>15 960 248</b>	<b>14 298 773</b>



Les efforts fournis sur le rendement de réseaux ont permis de produire 10,4% de moins que l'année précédente. Cette diminution est d'autant plus remarquable que les volumes exportés ont progressé dans le même temps.

➤ **Vente en gros à la SMDS (commune de Schœlcher) : 1 003 470m<sup>3</sup>**

➤ **Volumes mensuels mis en distribution (hors volumes vendus en gros)**

	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Sept.</b>	<b>Oct.</b>	<b>Nov.</b>	<b>Déc.</b>	<b>Total</b>
Didier	426737	334957	325458	393077	425371	394675	414993	398932	366028	407570	390017	411826	4 689 640
Durand	744829	682631	736940	674227	653437	647246	722751	682539	652241	663950	610195	629857	8 100 843
Caféière	25732	63140	116997	37682	23212	31067	36880	24784	26060	34113	31409	33517	484 593
<b>Total</b>	<b>1 197 298</b>	<b>1080 728</b>	<b>1179 395</b>	<b>1104 986</b>	<b>1102 020</b>	<b>1072 988</b>	<b>1174 624</b>	<b>1106 255</b>	<b>1044 329</b>	<b>1 105 633</b>	<b>1 031 621</b>	<b>1 075 200</b>	<b>13 275 076</b>
Rappel total 2009	1 316 087	1 176 880	1 372 392	1 315 757	1 300 706	1 248 393	1 304 065	1 283 995	1 314 685	1 320 902	1 143 039	1 206 147	15 303 418
Evolution 2010/2009	-9,0%	-8,2%	-14,1%	-16,0%	-15,3%	-14,1%	-9,9%	-13,8%	-20,6%	-16,3%	-9,7%	-10,9%	-13,3%

On note un gain de 2 028 342 m<sup>3</sup> lié à la mise en place d'une politique de recherche de fuite et de réparation de casses ainsi qu'une meilleure gestion des réservoirs.

Les deux derniers mois de l'année 2009 amorçaient déjà une évolution positive des rendements de réseaux.

L'année 2010 est l'année où l'ensemble des actions mises en œuvre depuis plusieurs années a commencé à produire des résultats positifs. Ces bons résultats devraient continuer en 2011.

La station de Caféière a produit 0,7% de plus qu'en 2009. En effet, suite à un glissement de terrain à ravine Vilaine, la canalisation de Dn 200 fonte provenant de la station de Durand qui alimente Caféière a été emportée. Caféière a donc du produire 100% des besoins de sa zone d'alimentation.

La diminution du prélèvement sur la zone de Didier est masquée par la nécessité de prélever pour la Ville de Schœlcher. Ces prélèvements représentent 1 129 718 m<sup>3</sup>.

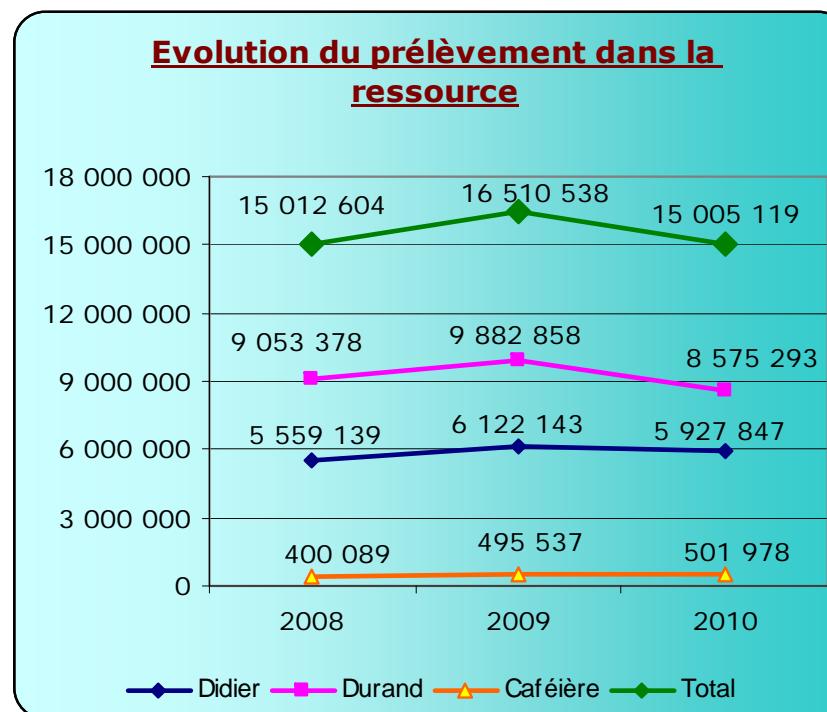
Notons que pour cette année nous sommes en deçà des volumes produits depuis 2007.

**Les Ressources complémentaires**

- Deux forages sont en cours de réalisation à Cœur Boulik. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m<sup>3</sup>/h par forage, soit environ 2300 m<sup>3</sup>/j.
- Forage Tivoli Post Colon à venir.
- Forage Ravine Vilaine. Les visites ont d'ores et déjà été effectuées. Reste à finaliser la convention avec le propriétaire, l'entreprise de forage a déjà effectuée les reconnaissances.

### 3.1.4 La surveillance de la ressource sur la plan quantitatif

La procédure touche à sa fin. Les arrêtés d'autorisation de prélèvement et autorisation de traitement sont en cours de discussion. Ces arrêtés devraient être validés courant 2011.



### 3.2 Le nombre d'abonnements

	2009	2010
Diamètre 15	31 721	31 895
Diamètre 30	464	478
Diamètre 40	802	823
Industriels	223	227
<b>TOTAL</b>	<b>33 210</b>	<b>33 423</b>

### 3.3 Les volumes distribués

Il s'agit des volumes consommés autorisés.

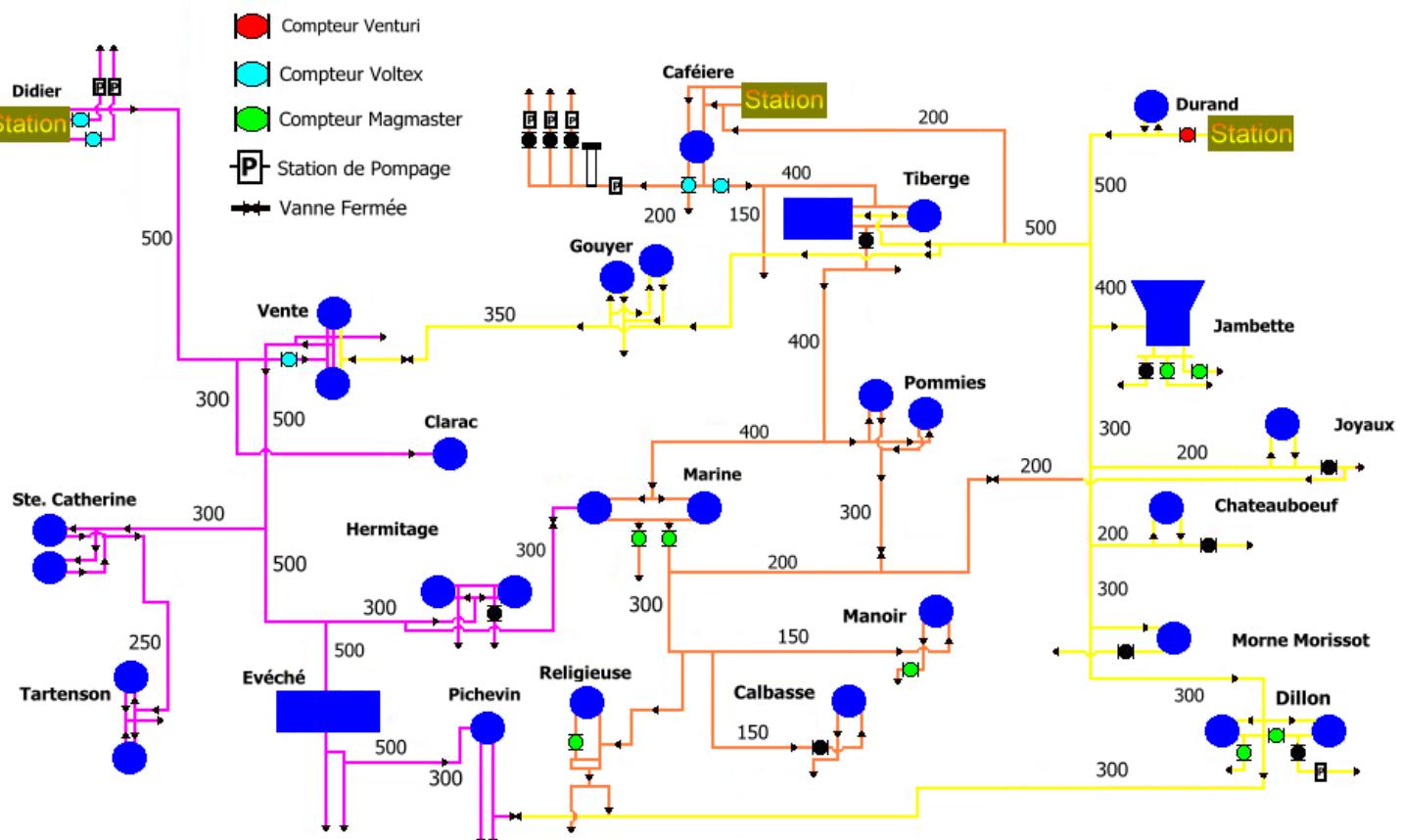
Volume annuel :	2009	2010	Evolution 2010/2009
Total distribué	<b>7 810 620.11</b>	<b>7 809 666</b>	→ -0,01%

### 3.4 Le réseau

La longueur du réseau d'eau potable sur la commune de Fort-de-France est estimée à 350km hors branchement. Les réservoirs font l'objet d'aménagement de systèmes de comptages et de mise en place de télégestion depuis cette année 2011.

## Ville de Fort de France

## Schéma de principe



Origine	Terminaison	DN	Linéaire	Observations
Durand	Dillon	500/450	10km	fonte
Durand	Didier	500/350	11km	fonte
Tivoli Post Colon		125	3km	PVC
Station Didier	Bois Thibault	100	2 km	fonte
Station Didier	Barême	100	3,5 km	fonte
Station Didier	Centre Ville	550/200	16 km	fonte

- **Le nombre de compteurs**

	<b>Rappel 2009</b>	<b>2010</b>
Nombre de compteurs total (correspondant à un abonnement avec un profil de facturation ouvert au 31/12)	33 210	33 423
Nb de compteurs changés	1554	2027
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe)	* Equipe Exploitation * Entreprises extérieures	* Equipe Exploitation * Entreprises extérieures
Nb de branchements neufs réalisés	180	229
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe) Pour les branchements	* Equipe Travaux Odyssi * Equipe externe	* Equipe Travaux Odyssi * Equipe externe

6,06% du parc a été remplacé courant 2010.

Cette politique de remplacement se renforce chaque année dans l'objectif de renouveler l'ensemble du parc tous les 15 ans.

### 3.5 Les réservoirs

Durant l'année 2010, ODYSSI a entrepris une 1<sup>ère</sup> phase d'automatisation, d'amélioration du report d'informations, et de réhabilitation des réservoirs.  
Cette politique sera maintenue et finalisée courant 2011.

<b>RESERVOIRS</b>	<b>CAPACITES TOTALE</b>	<b>CAPACITES</b>	<b>SITUATION GEOGRAPHIQUE</b>	<b>STATION DE PRODUCTION</b>	<b>Date de construction</b>
Evêché	6000	2 x 3000 m3	QUARTIER EVECHE	DIDIER	1915
Tartenson	3000	2 x 1500 m3	TARTENSON	DIDIER	1975 1977
Sainte-Catherine	3000	2 x 1500 m4	LOTISSEMENT BERNY-DIDIER	DIDIER	1957
Barème	700	700 m3	ROUTE DE BALATA 7Km500	DIDIER	1967
Bois Thibault	700	700 m3	BOIS THIBAULT	DIDIER	1978
Camp de Balata	400	4 x 100 m3	ROUTE DE BALATA 9Km	DIDIER	
Ermitage	700	700 m3	ERMITAGE	DIDIER	1957
Gouyé	2500	1000 + 1500 m3	ROUTE DE BALATA 4,500Km	DIDIER	1968 1976
Tivoli Post-Colon	40	7 x 10m3	TIVOLI POST COLON	DURAND	1987
Tivoli Rodate	60	2 x 5 + 10 m3 + 2 x 20m3	TIVOLI RODATE	DURAND	1982
VENTE	4000	2 x 2000m3	DIDIER-MORNE VENTE	DIDIER	1968
Morne Lillet	20	2 x 10m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
Foyer	300	300 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	

RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
Tiberge	3000	2 x 1500 m3	REDOUTE	DURAND- CAFEIERE	1939 1971
Jambette	1000	1000 m3	JAMBETTE BEAUSEJOUR	DURAND	1971
Clarac	350	2 x 175 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1934
Marine	2000	2 x 1000 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1943 1968
Pichevin	1000	1000 m3	MORNE PICHEVIN	DIDIER	1955
La Joyau	1500	1500 m3	LA MEYNARD	DURAND	
Dillon	3000	2 x 1500 m3	MORNE DILLON	DURAND	1973 1986
Morne Morisset	1000	1000 m3	MORNE MORISSET	DURAND	1976
Calebasse	700	700 m3	CALEBASSE	DURAND	1963
Manoir	1000	1000 m3	CITE BON'AIR ROUTE DES RELIGIEUSES	DURAND/CAFEIERE	1983
Pommies	2000	2 x 1000m3	REDOUTE	DURAND/CAFEIERE	1971 1985
Religieuses	700	700 m3	RELIGIEUSE	DURAND/CAFEIERE	1943
Chateauboeuf	1500	1500 m3	ZAC 4 CHATEAUBOEUF	DURAND	1980
DURAND	1000	1000 m3	QUARTIER SEAILLES SAINT JOSEPH	DURAND	
CAFEIERE	500	500 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	

Le volume global de stockage est de 39 370 m3, ce qui représente pour l'année 2010 environ 21h00 de stockage (besoin de SCHOELCHER compris)

## 4 Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS

### 4.1 Conformité microbiologique et chimique

CAPTAGE	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité Chimique
ABSALON 2	1	100%	100%
RIVIERE ABSALON	5	100%	75%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	14	100%	95%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	70%
RIVIERE DUMAUZE	7	100%	75%
RIVIERE L'OR	1	100%	67%
RIVIERE MONSIEUR	7	86%	13%
SOURCE CRISTAL (2010)	2	100%	100%

STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité Chimique
STATION DE CAFEIERE	6	100%	71%
STATION DE DIDIER	24	100%	88%
STATION DE DURAND	23	100%	96%
STATION HAUT DIDIER	2	100%	100%
STATION MEDAILLE	2	100%	100%

UNITE DE DISTRIBUTION	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité Chimique
FORT DE FRANCE BALATA			
BAREME	9	100%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	85	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	57	100%	100%
FORT DE FRANCE HAUT			
DIDIER	3	100%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	3	100%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	55	100%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE			
L'OR	9	100%	100%

Nombre total de prélèvements : 318

Nombre total prélèvements hors captage : 278

- Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 100%
- Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie : 98%

## 4.2 Contamination des eaux par les produits phytosanitaires

Bilan Pesticides 2010

RIVIERE ABSALON	Nombre de Prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
AMPA	5	0,024	20%	20%	0,12
Chlordécone	5	0,002	20%	0%	0,01

RIVIERE DUMAUZE	Nombre de Prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
AMPA	7	0,041	29%	14%	0,21
Diuron	12	0,001	8%	0%	0,01
Glyphosate	7	0,036	14%	14%	0,25

RIVIERE MONSIEUR	Nombre de Prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Chlordécone	9	0,507	100%	100%	0,8
Dieldrine	9	0,001	11%	0%	0,01
HCH béta	10	0,039	90%	0%	0,08

STATION DE CAFEIERE	Nombre de Prélèvements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Chlordécone	12	0,091	100%	25%	0,3
HCH béta	12	0,002	17%	0%	0,01

## 5 Résultats de l'autocontrôle qualité 2010

Taux de conformité des résultats de suivi des analyses de production

Indicateur	Total	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Nb d'analyses Turbidité	6680	523	456	496	565	590	552	603	593	545	571	599	587
Nb de dépassements Turbidité	405	8	0	0	33	14	84	136	73	23	22	12	0
<b>Taux de conformité Turbidité</b>	<b>93,94%</b>	<b>98%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>94%</b>	<b>98%</b>	<b>85%</b>	<b>77%</b>	<b>88%</b>	<b>96%</b>	<b>96%</b>	<b>98%</b>	<b>100%</b>
Nb d'analyses Aluminium	3694	204	114	158	303	318	359	462	424	309	345	360	338
Nb de dépassements Aluminium	8	0	0	0	3	0	0	0	2	0	1	2	0
<b>Taux de conformité Aluminium</b>	<b>99,78%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>
Nb d'analyses Chlore	6796	536	465	505	585	598	577	607	604	552	571	601	595
Nb de dépassements Chlore	259	8	13	16	16	11	15	36	40	15	20	42	27
<b>Taux de conformité Chlore</b>	<b>96,19%</b>	<b>99%</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	<b>98%</b>	<b>97%</b>	<b>94%</b>	<b>93%</b>	<b>97%</b>	<b>96%</b>	<b>93%</b>	<b>95%</b>
Nb d'analyses pH	6463	517	454	481	558	575	531	578	576	525	539	564	565
Nb de dépassements pH	12	0	0	1	1	0	4	3	1	0	2	0	0
<b>Taux de conformité pH</b>	<b>99,81%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les analyses d'autocontrôle sont effectuées pour permettre d'adapter le traitement de l'eau pour garantir une eau potable. En 2010, pas moins de 23.633 analyses ont été effectuées par Odyssi sur les usines de traitement.

## 6 La tarification et les recettes du service

### 6.1 Les modalités de tarification

#### 6.1.1 Le type de tarification

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m<sup>3</sup> livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

En eau potable, la prime fixe varie selon le diamètre du compteur.

#### Prime fixe annuelle

Montant hors taxes (en vigueur à compter du **01/07/2010**)

Compteur de 15 mm	63,66 €
Compteur de 20 mm	63,66 €
Compteur de 30 mm	80,30 €
Compteur de 40 mm et 60	83,45 €
Compteur de plus de 60 mm	57,00 €

#### 6.1.2 Les catégories de tarifs

Il existe 2 tarifs : un tarif particulier et un tarif pour la vente en gros.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (Odyssi et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

#### 6.1.3 Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs sont présentés au Conseil d'Administration d'Odyssi pour validation puis votés au Conseil Communautaire, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du 10/05/2010

#### 6.1.4 Les autres prestations

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2008.

#### 6.1.5 Les redevances perçues pour le compte de tiers

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.

- la Taxe Additionnelle d'Octroi de Mer (T.A.O.M.) équivalente à 1,5% de la part eau (montant consommation + prime fixe). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1<sup>er</sup> janvier 2011:
  - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,25€/m<sup>3</sup>
  - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m<sup>3</sup>
  - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,1169€/m<sup>3</sup>

La redevance ODE pour préservation de la ressource a été revalorisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 6.2 La facture

Facture type pour 120m<sup>3</sup> annuels consommés exprimée en €

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Prix unitaire 01/01/2011	Montant 01/01/2011	Evolution en %
<b>Distribution de l'eau</b>						
Prime fixe particulier	1	62,90 €	62,90 €	63,66 €	63,66 €	
Consommation eau particulier	120	1,46 €	175,20 €	1,70 €	204,00 €	
<b>Organismes Publics</b>						
Pollution Domestique (ODE)	120	0,25	30,00	0,25 €	30,00 €	
Préservation de la ressource (ODE)	120	0,1027	12,32 €	0,1169 €	14,02 €	
TAOM	1		3,57 €	267,66 €	4,01 €	
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		5,00 €		6,54 €	
<b>TOTAL FACTURE</b>		<b>2,41 €</b>	<b>289,00 €</b>	<b>2,68 €</b>	<b>322,23 €</b>	

## 6.3 Volumes et montants facturés (Vente d'eau en gros à la SMDS incluse)

	2009	2010
<b>Nombre de m<sup>3</sup> facturés</b>	6 565 931	6 694 961
<b>Montant facturé € HT (consommation part ODYSSI + prime fixe)</b>	10 853 926.36	11 571 359.50

Le volume consommé (hors vente en gros) a diminué par rapport à 2009. Plusieurs facteurs justifient cette diminution :

- campagne de changement de compteurs bloqués
- période de sécheresse début 2010
- prise en charge de la facturation individuelle dans les collectifs

## 7 Les indicateurs de service et de performance

Qualité de service à l'usager				
Indicateur	2009	2010	Evolution 2010/2009	
<b>7.1 Taux de réclamations</b>	10‰	12,50‰	➔	+25%
<b>7.2 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	1,71‰	1,2‰	➡	-30%
<b>7.3 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	<b>24H</b> Le délai de 24 h permet au Service commercial de mettre à jour ses fichiers et de transmettre les ordres de mission au service commercial.		➔	
<b>7.4 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	98,4% Les ouvertures en retard sont principalement dues à l'accessibilité de plus en plus compliquée aux résidences, aux compteurs A la perte des bouches à clés	99% Le non respect du délai est souvent lié → à des erreurs d'adresses, → à un problème technique → à un problème de non accessibilité.	➔	+1%

Gestion financière et patrimoniale				
Indicateur	2009	2010	Evolution 2010/2009	
<b>7.5 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b> - mise à jour du plan au moins annuelle - localisation et identification des interventions - existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	40 points	40 points	➔	0 pt
<b>7.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b> Fort-de-France → 2010 : 4390ml → 2009 : 2227 ml → 2008 : 1286,5 ml → 2008 : 319 ml → 2007 : 2 420 ml → 2006 : 325 ml  Schoelcher → 2010 : 1 600 ml	Donnée non disponible	Fort-de-France 0,62%	-	-

Performance environnementale				
Indicateur	2009	2010	Evolution 2010/2009	
<b>7.7 Rendement du réseau de distribution</b>	49%	55%	↗	+12,24% + 6pt
<b>7.8 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	73 m <sup>3</sup> /km/j	59,36 m <sup>3</sup> /km/j	↘	-18,7%
<b>7.9 Indice linéaire de pertes en réseau</b>	58,6 m <sup>3</sup> /km/j	50,55 m <sup>3</sup> /km/j	↘	-13,73%
<b>7.10 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	40%	50% Dossier déposé en préfecture	↗	+10 pt

## 8 Les investissements

### 8.1 Travaux engagés pendant l'exercice

#### 8.1.1 COMMUNE : SCHOELCHER

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010	Montant € HT (mandaté en 2010)	Subvention Versée en 2010		Observations
			en euros*	Organisme	
Reprise du réseau de distribution à ravine touza et fond rousseau (rue des moracées et habitation fond rousseau) (PPI n° E07-13)	1 600 ml	387 389	193 694	ODE	
Liaison des réservoirs de Ravine Touza Haut et Bas (PPI n° E06-7)	760 ml	700 000	457 347	Région	
Raccordement du forage de Fond Lahayé (PPI n°E06-17)	2, 2 Km	600 000	300 000	ODE	

## 8.1.2 COMMUNE : FORT DE FRANCE

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010	Montant € HT (mandaté en 2010)	Subvention Versée en 2010		Observations
			en euros*	Organisme	
Réhabilitation du réseau d'eau potable au quartier Kerlys / Eaux Découpées (PPI n° A07-1)	1 777 ml	498 914,55	198 750	ODE	Facturé sur l'opération assainissement
			198 750	FEDER	
Renforcement de l'alimentation EP au quartier Didier (PPI n° E07-2)	2 400 ml	351 225,94	95 000	ODE	
			152 000	FEDER	
Renforcement de l'alimentation EP à l'impasse de la Source (Ravine Vilaine) (PPI n° A07-6)	213 ml	24 000,00			Facturé sur l'opération assainissement
Réhabilitation de la source Cristal alimentant le quartier la Médaille (PPI n° E06-4)		169 260,18	297 000	Conseil Général	
Construction d'un réservoir d'une capacité de 1250 m3 et modernisation de la salle des réactifs de l'UPEP Caféière (PPI n° E06-2)		698 269,91	400 000	ODE	
			139 321	FEDER	
Construction d'une station de pompage et d'un réservoir d'une capacité de 500 m3 au quartier Tivoli Post Colon Rodate (PPI n° E06-1)		830 722,90	193 000	ETAT	
			193 000	FEDER	
Réparation du DN 400 Jambette (PPI n° E07-9)		214 608,12			Auto financement

## 8.2 Les projets et les travaux

### 8.2.1 COMMUNE : SCHOELCHER

#### 1) Etudes pour des travaux en tranchées communes / eau & assainissement - Quartiers Norley / Bas Lido/Enclos: 3 200 000€ -

Travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de renforcement du réseau d'eau potable et de réhabilitation du réservoir d'eau potable de Norley.

Début prévisionnel des travaux : juin 2011 – Durée des travaux : 8 mois  
Ces travaux d'un montant de 3,2M€ consistent à :

- ➲ Réhabiliter le réservoir d'eau potable de Norley (350m<sup>3</sup>) et améliorer la distribution en eau sur Fond Lahayé
- ➲ Permettre le raccordement au réseau d'égout des habitations des rues Rémy ARECOL, Etienne SICOT, Labrador, Albert CELESTIN, Caplaous, Ida, du Muguet, Impasse de la Boucle, Impasse Norley et de la Résidence Aquamarine. Près 1500ml de canalisations d'eaux usées seront posées. 2 postes de refoulement seront également mis en place : un à la rue du Muguet et le second à l'impasse du Lido
- ➲ Remplacer 900ml de canalisations d'eau potable en tranchée commune avec l'eau usée et à reprendre l'ensemble des branchements de particuliers le long de ces rues. Les rues Roland Janvier et du Petit Tamarin seront également concernées.

## 2) EAU - Ravine Touza

Un réservoir de 1000m<sup>3</sup> sera construit à Ravine Touza, plus précisément au Chemin des Abeilles.

Démarrage prévisionnel juin 2011 - Durée des travaux : 10 mois

Coût des travaux : 1 200 000€

Ce réservoir sera desservi par les usines de production de Didier et de Durand et permettra à ODYSSI de sécuriser l'alimentation sur l'ensemble du territoire Schoelcherois, notamment en période de sécheresse.

Ce réservoir d'eau potable sera construit selon les normes parasismiques.

## 8.2.2 FORT DE FRANCE

### PROJETS EN ETUDES

#### 1) Raccordement de la future zone d'aménagement de Morne Coco au réseau AEP

(PPI n° E11- 1)

Etudes de conception à lancer en 2011.

Objectif : Raccorder la future ZA au réservoir de Bois Thibault distante de 1,3 Km pour pouvoir satisfaire la demande en eau potable.

#### 2) Renouvellement des réseaux AEP sur le Boulevard Maurice Bishop

(PPI n° E07- 4)

Etudes de conception et travaux à lancer en 2011.

Objectif : Profiter des travaux d'aménagement du TCSP pour remplacer 4 Km de réseaux AEP ainsi que tous les branchements pour sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur.

#### 3) Réhabilitation de l'UPEP Didier

(PPI n° E07- 1)

3<sup>ème</sup> Tranche

#### 4) Réhabilitation des 34 réservoirs de Fort de France

(PPI n° E06- 6)

### 8.3 PPI 2010 voté avec modification mars et juin 2010

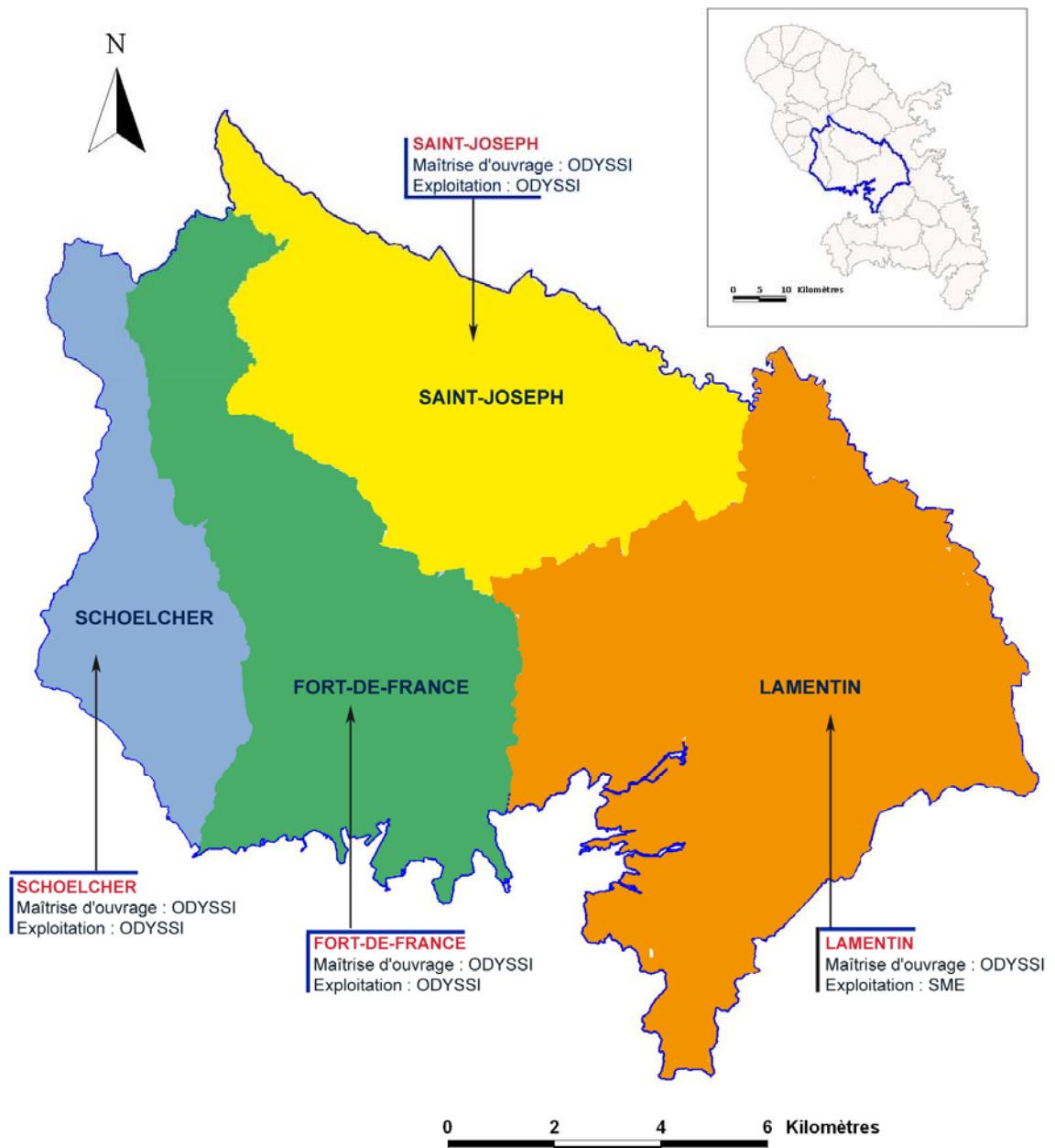
Code	commune	Opération	BP - Dépenses - 2010
E02-1	FDF	Mise en place des périmètres de protection sur les captages d'eau potable	20 000 €
E06-1	FDF	Renforcement de l'alimentation en eau potable au quartier Tivoli / Post Colon / Rodate	790 000 €
E06-2	FDF	Construction d'un réservoir d'environ 1000 m3 sur le site de la station de Cafière	650 000 €
E06-3	FDF	Construction d'un réservoir d'environ 6000 m3 sur le site de la station de Durand	
E06-4	FDF	Réhabilitation du captage de la source Cristal et modernisation du traitement par chloration du poste de la Médaille	210 000 €
E06-6	FDF	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable T1 + T2	147 000 €
E07-1	FDF	Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable (Didier, Cafière, Durand) - 3ème Tranche (Modif Budget)	23 000 €
E07-2	FDF	Suppression de l'unité de traitement de tunnel Didier et raccordement de ce secteur au réseau desservi par la station de Durand	400 000 €
E07-3	FDF	Remplacement du réseau AEP du centre commercial de Redoute à la superette Blandi (2 conduites 110 et 100) environ 3 km	
E07-4	FDF	Remplacement des conduites DN 100, 200 et 300 sur l'Avenue Maurice Bishop (projet TCSP environ 2 km)	30 000 €
E07-9	FDF	Renforcement de l'alimentation AEP pour exploitation (DN400 Jambette - Morne Morisset)	403 000 €
E10-1	FDF	Renouvellement de réseau AEP	50 000 €
E06-6bis	Schœlcher	Adduction R. Fd. Rousseau/ R. Ravine Touza	260 000 €
E06-7	Schœlcher	Construction de 1000 m3 de réservoir EP	350 000 €
E06-9	Schœlcher	Renforcement eau potable rue des amours, fond rousseau, fond Goyave	
E07-13	Schœlcher	Distribution Ravine Touza- Fd Rousseau	400 000 €
E07-14	Schœlcher	Distribution Ravine Touza- NORLEY	
E07-16	Schœlcher	Réhabilitation du réservoir de NORLEY	
E07-17	Schœlcher	Equipement forages Fond Lahaye et Case navire (priorité Carême 2009)	500 000 €
E07-18	Schœlcher	Travaux sur exploitation SAUR	210 000 €
E09-1	Schœlcher	Reprise de l'adduction Almont- Démarche bas	
E09-2	Schœlcher	Distribution Allée des Pitons	
E09-3	Schœlcher	Reprise distribution campus	
			4 443 000 €

### 8.4 La dette

Dette totale au 31/12/2010 : 11 442 016,19 €

Rappel 2009 : Dette totale : 9 584 769,07 €

# Assainissement collectif



# Sommaire assainissement collectif

1	Présentation générale du service .....	39
1.1	<b>La compétence assainissement collectif.....</b>	39
1.2	<b>Les missions du service.....</b>	39
2	Caractéristiques techniques du service.....	39
2.1	<b>Le nombre d'abonnement.....</b>	39
2.2	<b>Les usagers non-domestiques .....</b>	39
2.3	<b>Le réseau de collecte.....</b>	40
2.4	<b>Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration</b>	
	<b>40</b>	
3	Bilan par STEP (y compris les réseaux) .....	41
3.1	<b>Station d'épuration de la Pointe des Nègres.....</b>	41
3.1.1	Son réseau de collecte .....	41
3.1.2	Le système de traitement .....	41
3.2	<b>Station d'épuration de Dillon filière I .....</b>	45
3.2.1	Son réseau de collecte .....	45
3.2.2	Le système de traitement .....	45
3.3	<b>Step Dillon filière II .....</b>	48
3.3.1	Son réseau de collecte .....	48
3.3.2	Le système de traitement .....	48
3.4	<b>Step Chateauboeuf.....</b>	51
3.4.1	Son réseau de collecte .....	51
3.4.2	Le système de traitement .....	51
3.5	<b>Step Godissard .....</b>	54
3.5.1	Son réseau de collecte .....	54
3.5.2	Le système de traitement .....	54
3.6	<b>Step de Fond Lahayé .....</b>	57
3.6.1	Son réseau de collecte .....	57
3.6.2	Le système de traitement .....	57
3.7	<b>Station d'épuration de Rosière .....</b>	60
3.7.1	Son réseau de collecte .....	60
3.7.2	Le système de traitement .....	60
3.8	<b>Les minis stations Lunette bouillée, charmilles et de St-Joseph</b>	60
3.8.1	Tableau récapitulatif .....	60
3.8.2	Leurs réseaux de collecte.....	60
3.8.3	Leurs systèmes de traitement .....	60
4	Tarification et recettes de service .....	61
4.1	<b>Les modalités de facturation et tarification.....</b>	61

<b>4.2 Les modalités d'évolution et de révision .....</b>	<b>61</b>
<b>4.3 Les redevances perçues pour le compte de tiers .....</b>	<b>61</b>
<b>4.4 La facture d'assainissement collectif.....</b>	<b>61</b>
4.4.1    Commune de Fort-de-France.....	61
4.4.2    Commune de Saint-Joseph.....	62
4.4.3    Commune de Schœlcher .....	62
<b>4.5 Les volumes et les montants facturés .....</b>	<b>63</b>
 5 Indicateurs de services et indicateurs de performances .....	<b>63</b>
<b>5.1 Indicateurs réseaux .....</b>	<b>63</b>
5.1.1    Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées .....	63
5.1.2    Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers .....	63
5.1.3    Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	64
5.1.4    Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées .....	64
5.1.5    Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau .....	64
<b>5.2 Indicateurs réseaux et postes.....</b>	<b>64</b>
5.2.1    Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées .....	64
<b>5.3 Indicateurs Stations d'épuration.....</b>	<b>65</b>
5.3.1    Indicateurs descriptifs du service .....	65
5.3.2    Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%) .....	65
5.3.3    Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3 .	65
 6 Investissements.....	<b>66</b>
<b>6.1 Travaux engagés .....</b>	<b>66</b>
6.1.1    Commune de Schœlcher .....	66
6.1.2    Commune de Fort-de-France.....	66
6.1.3    Commune de Saint-Joseph.....	67
<b>6.2 Les projets et les travaux.....</b>	<b>68</b>
6.2.1    Commune de Schœlcher .....	68
6.2.2    Commune de Fort-de-France.....	68
6.2.3    Commune de Saint-Joseph.....	69
<b>6.3 PPI 2010 voté avec modification mars et juin 2010 .....</b>	<b>70</b>
<b>6.4 La dette.....</b>	<b>71</b>

# 1 Présentation générale du service

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur le territoire de la CACEM, notamment à Fort-de-France, Schœlcher et Saint-Joseph.

## 1.1 La compétence assainissement collectif

A l'exception de la ville du Lamentin, ODYSSI intervient sur l'ensemble du territoire de la CACEM.

Par délibération du 25 mars 1999, la ville du Lamentin a confié l'exploitation de ses équipements d'assainissement collectif à la Société Martiniquaise des Eaux (SME) depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999 pour une durée de 20 ans. Le contrat se poursuit entre la SME et la CACEM depuis le transfert de compétence.

## 1.2 Les missions du service

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

# 2 Caractéristiques techniques du service

## 2.1 Le nombre d'abonnement

COMMUNES	2008	2009	2010	↗	Δ 2010/2009
FORT-DE-FRANCE	19 094	19 499	19 672	↗	+0,88%
SCHOELCHER	4 991	5 183	5 348	↗	+3,18%
SAINT-JOSEPH	547	539	560	↗	+3,89%

## 2.2 Les usagers non-domestiques

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	0	0	2
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (rivière Roche) CET			
Industriels raccordés avec prétraitements	2			2

## 2.3 Le réseau de collecte

	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nbre de Km de réseau	225	4	150	<b>379</b>

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

- ~ Le réseau gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.
- ~ Le réseau GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 réseaux curés une fois par semaine.

## 2.4 Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration

	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre de stations	7	13	2	22
Capacité totale (eq. Hab.)	110 670	3 400	34 460	148 530

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Chateaubœuf	Boues activées	Biologique	14 500	1983	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur

### 3 Bilan par STEP (y compris les réseaux)

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI

#### 3.1 Station d'épuration de la Pointe des Nègres



##### 3.1.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation de rejet établissements industriels : 0

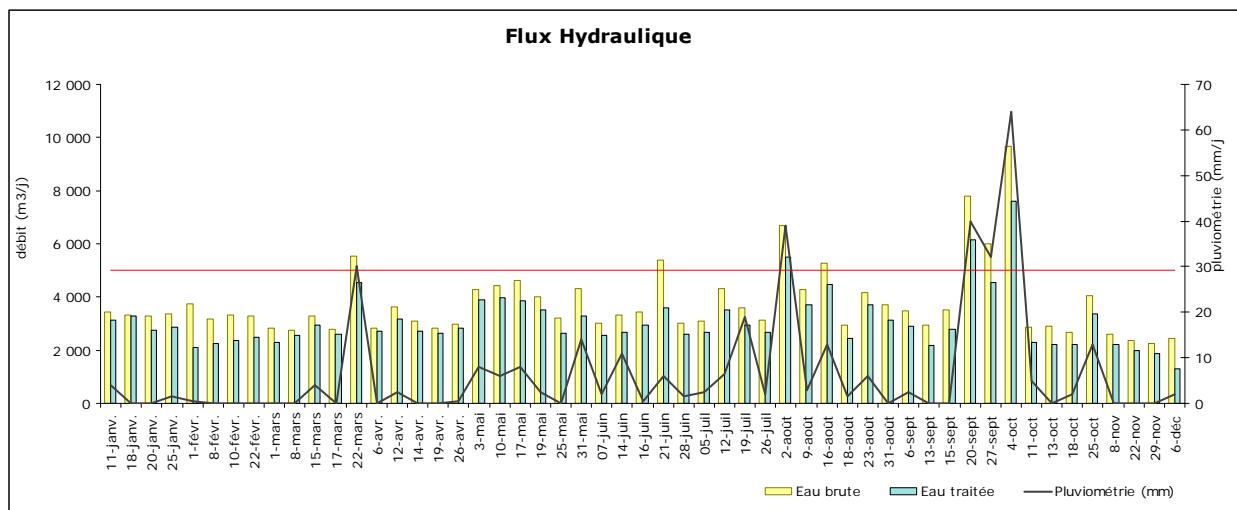
##### 3.1.2 Le système de traitement

La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type Physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

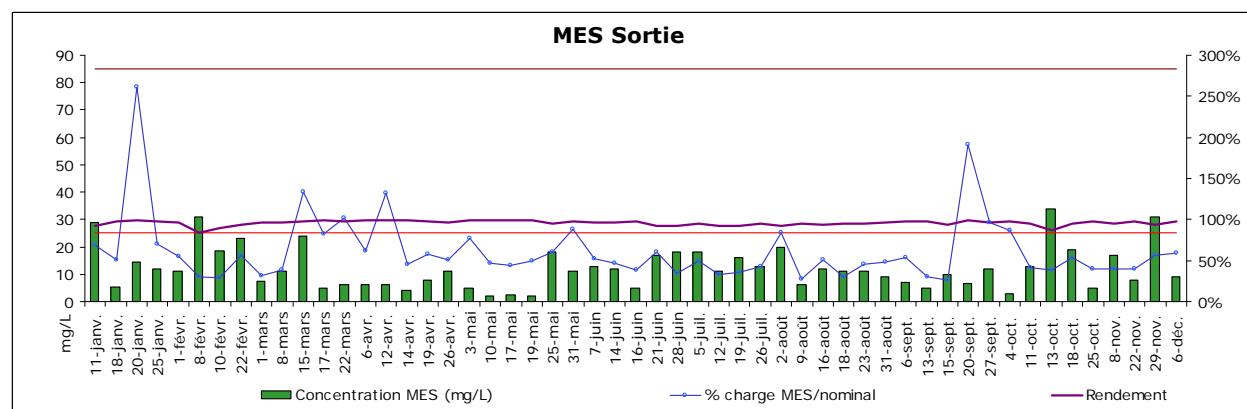
Son milieu récepteur est la Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

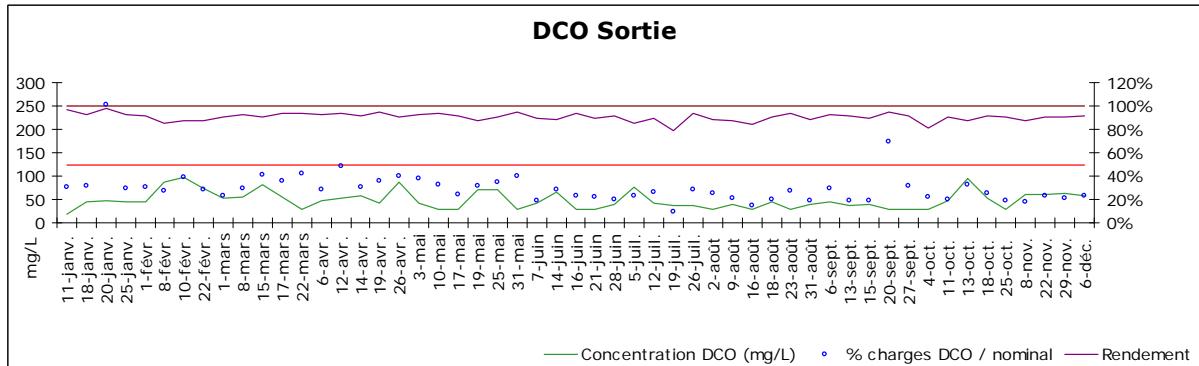
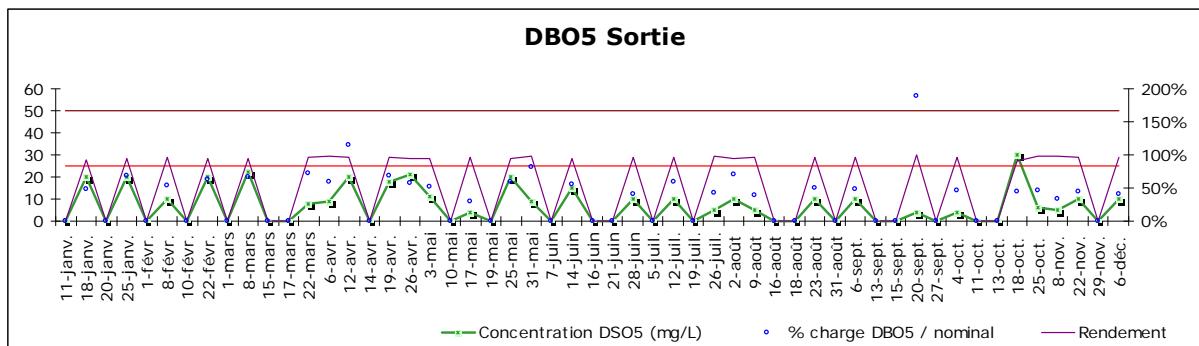
## Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000		
Débit de référence	m <sup>3</sup> /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m <sup>3</sup> /heure	208		
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	500		
Débit moyen temps sec	m <sup>3</sup> /jour	5 000	3759,32	75%
DBO5	Kg/jour	1 900	1144,6	60,24 %
DCO	Kg/jour	6 800	2015,8	29,64%
MEST	Kg/jour	2 000	1229,1	61,45%
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450	-	-
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	-	-



NB : Quelques volumes eau brute >volume nominal





## ✚ Qualité du rejet

### Concentration (mg/1)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	34	12,2	2
DCO	125	97	48,6	18
DBO5	25	30	12,3	4
NTK	30	25	14,6	4
PT	5	3	1,3	0

### Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	96	84
DCO	70	98	91	79
DBO5	90	99	96	91
NTK	70	90	72	57
PT		95	82	70

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	<b>51</b>
Nombre de bilans réalisés	53
<b>Taux de conformité</b>	96,23%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration 322 TMS

Siccité moyenne : 31%

Produits de dégrillage : 72 m3

Sables : 297 T

Graisses collectées : 250 M3

Consommation polymères :

- o 1,959 T de polymère cationique
- o 0,273 T de polymère anionique

 **Commentaires :**

Le nombre de bilans réalisés est égal au nombre réglementaire prescrit par l'arrêté de la STEP, pas de dépassement des valeurs rédhibitoires.

 **Projets pour la STEP**

- Installation d'un dysconnecteur
- Installation d'un comptage sur le trop plein du bassin d'orage

### 3.2 Station d'épuration de Dillon filière I



#### 3.2.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

**Projets** : Renouvellement des réseaux de collecte de la zone de Dallas au quartier cité Dillon

#### 3.2.2 Le système de traitement

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

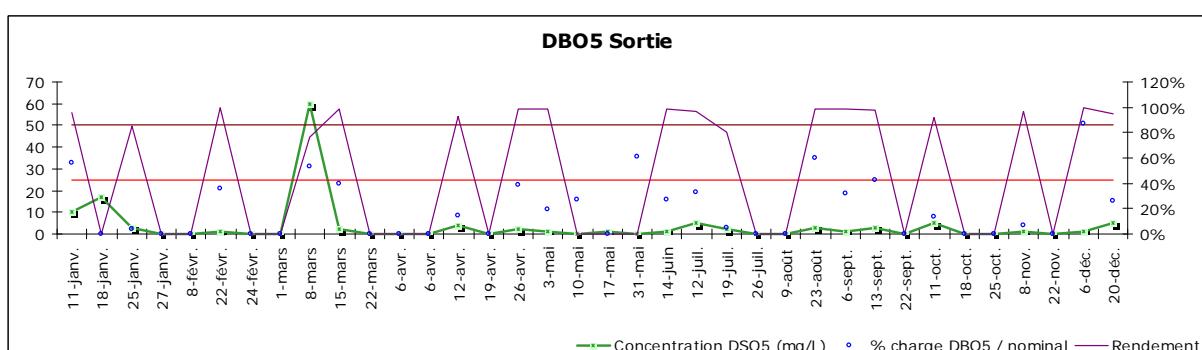
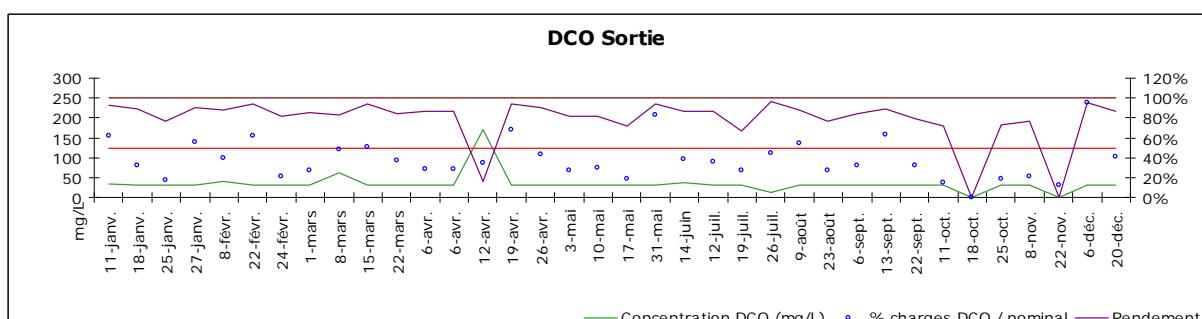
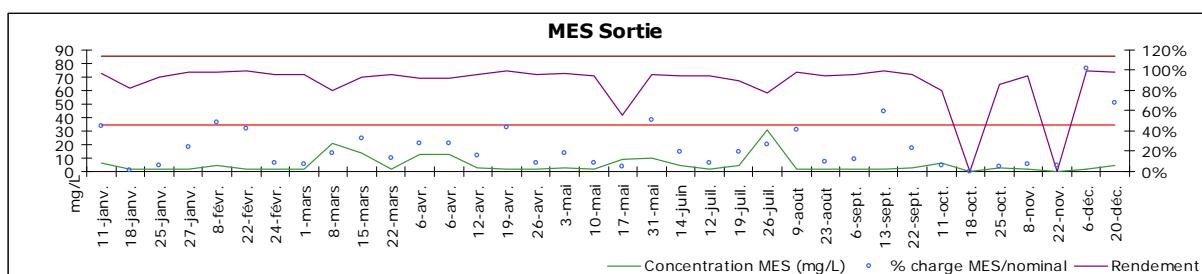
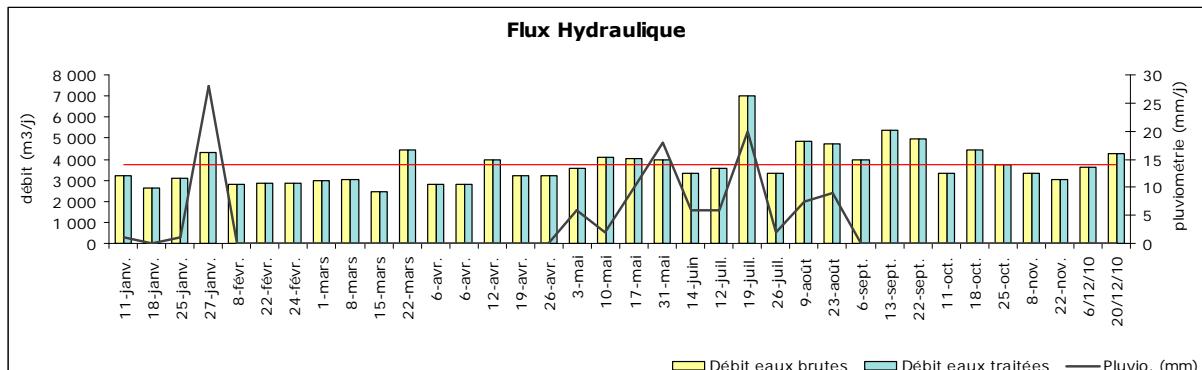
Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Milieu récepteur : Rivière Monsieur.

#### ✿ Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	417		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	5 000	3702	74
DBO5	Kg/jour	1 500	510,9	34

		<b>Charge nominale</b>	<b>Charge reçue</b>	<b>Taux de charge (%)</b>
DCO	Kg/jour	2275	893	39
MEST	Kg/jour	1750	432	25



## ✚ Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	31	5,5	2
DCO	125	169	35,4	12
DBO5	25	60	6,4	1
NTK	40	8	3,4	1
PT		4	2,4	1

### Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	100	93	56
DCO	83,8	96	83	16
DBO5	90	100	94	77
NTK	38,5	95	90	82
PT		84	39	

## ✚ Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	34
Nombre de bilans réalisés	36
<b>Taux de conformité</b>	<b>94%</b>

## ✚ Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 118,59 TMS

Siccité moyenne : 13 %

Produits de dégrillage : 127,7 m3

Sables : 128,7 T

Graisses collectées : 120 m3

Consommation polymères

## ✚ Difficultés rencontrées

Usure significative de la bande de roulement du clarificateur

## ✚ Projets pour la STEP

Préparation du chantier de remplacement de la clôture du site

### 3.3 Step Dillon filière II



#### 3.3.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

#### 3.3.2 Le système de traitement

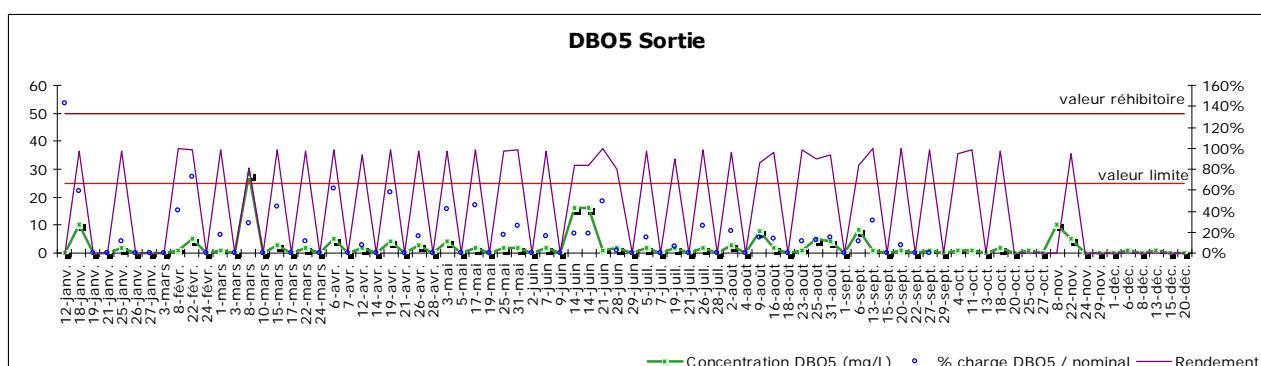
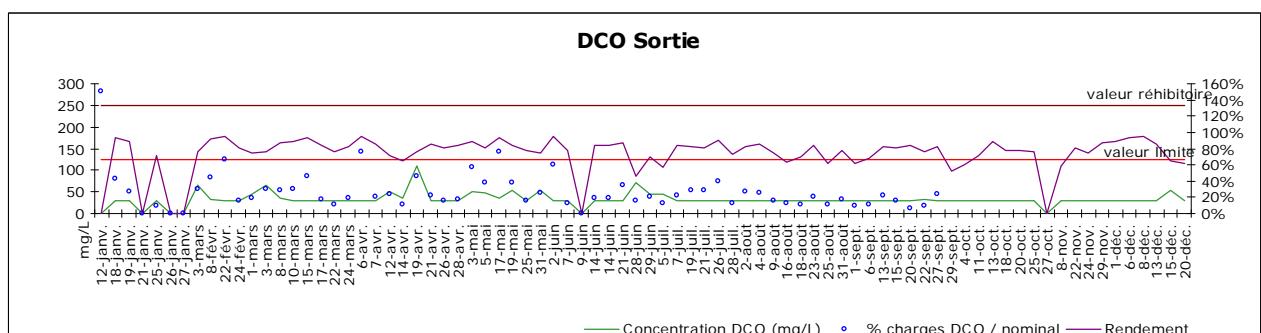
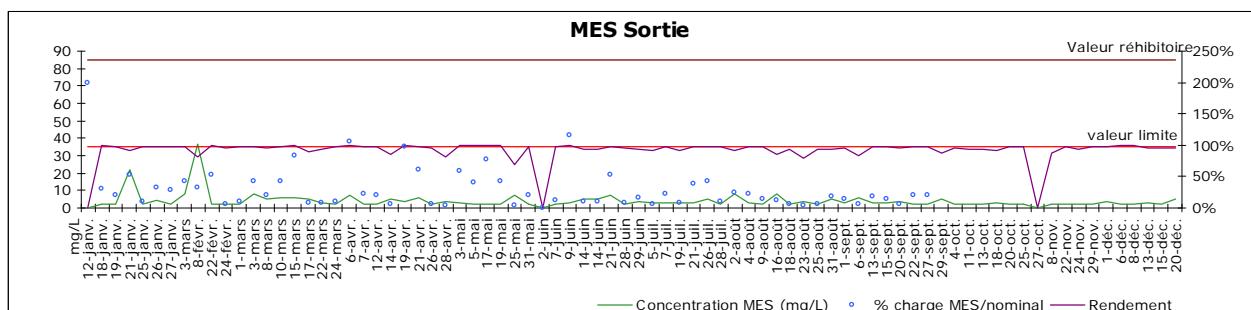
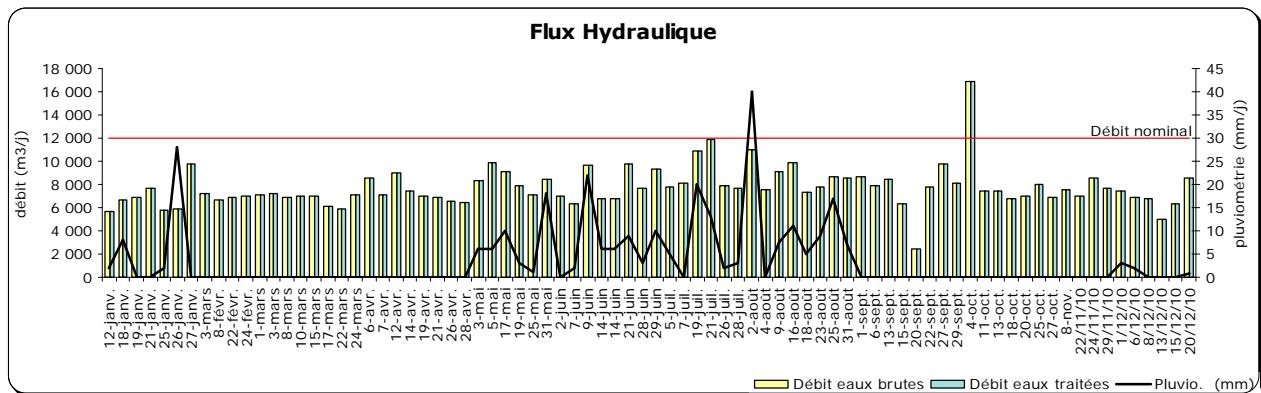
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Monsieur

#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	12 000	7796	64,96%
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3600	992,4	27,56%
DCO	Kg/jour	6660	1777	26,68%
MEST	Kg/jour	4 200	1148	27,33%



## ✚ Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	34	8,8	2
DCO	125	79	40,5	30
DBO5	25	20	5,7	1
NTK	40	45	16,5	4
PT		7	4,5	2

### Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	100	96	76
DCO	83,8	98	90	72
DBO5	90	100	98	92
NTK	38,5	79	51	0
PT		97	76	30

## ✚ Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	79
Nombre de bilans réalisés	80
<b>Taux de conformité</b>	<b>98,75%</b>

## ✚ Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 197 TMS de boues déshydratées

Siccité moyenne : 13 %

Sables : 128,7 T/an

Graisses collectées : 240 m<sup>3</sup>/an

Consommation polymères : 2005 kg /an

## ✚ Travaux réalisés sur la STEP

Réfection de la bande de roulement du clarificateur

## ✚ Projets pour la STEP

Remplacement de la clôture du site

### 3.4 Step Chateaubœuf



#### 3.4.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 01

Autorisation rejet établissements industriels : 0 (CHU – la Meynard en cours)

#### 3.4.2 Le système de traitement

La station de Chateaubœuf est de type à boues activées moyenne charge avec turbines d'aération. Elle est alimentée par un poste de relevage équipé d'un déversoir d'orage.

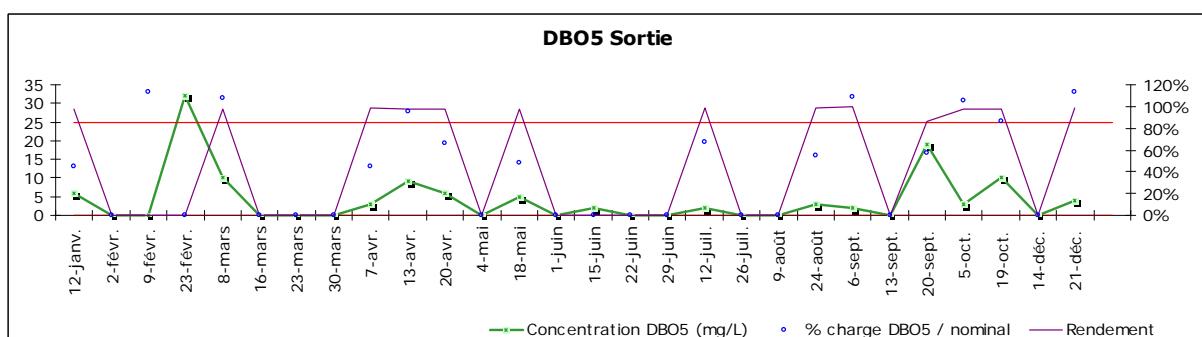
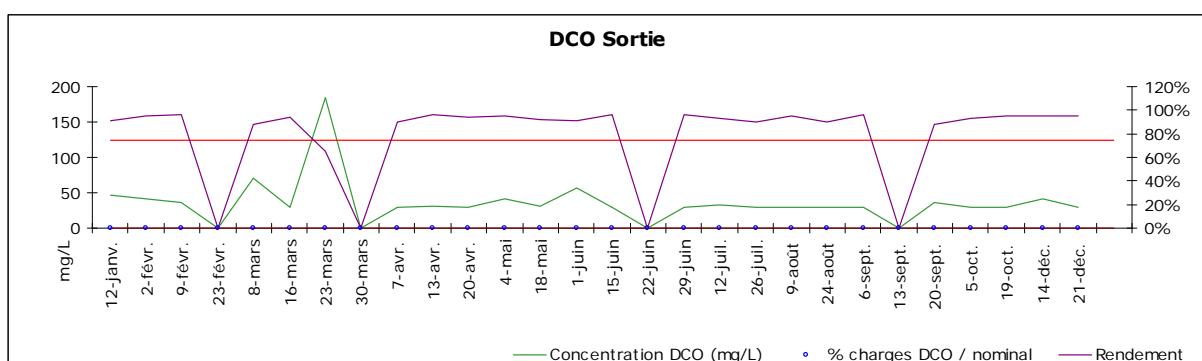
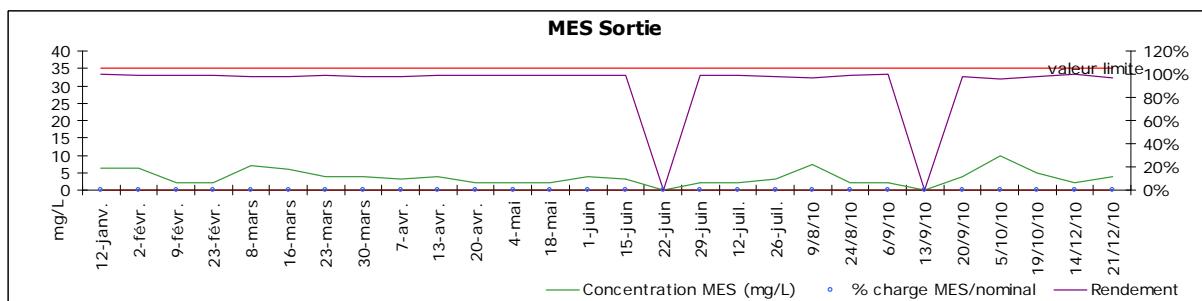
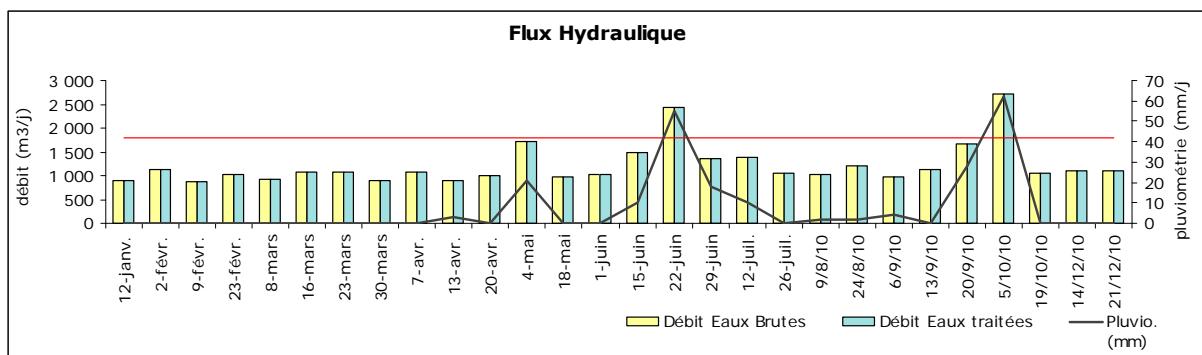
Une stabilisation des boues avec oxydation par turbines et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Jambette

#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	14 500		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	1800	1297	
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	150		
DBO5	Kg/jour	840	327,2	39%
DCO	Kg/jour	1 300	712,7	54,8%
MEST	Kg/jour	1 080	510,4	47,25%



## ✚ Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	10	3,9	2
DCO	125	184	42	30
DBO5	25	32	7,7	2
NTK		5	2,7	1
PT		6	4	2

### Rendement (%)

Paramètres	arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99,8	98,57	96,15
DCO	75	96,65	92,15	64,68
DBO5	80	99,57	97,24	97,24
NTK		99,12	94,55	84,28
PT		80	42,09	

## ✚ Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	27
Nombre de bilans réalisés	28
<b>Taux de conformité</b>	<b>96%</b>

## ✚ Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 18,7TMS

Siccité moyenne : 16,4 %

Produits de dégrillage : 10,56 T / an

Sables : 18 m<sup>3</sup> / an

Graisses collectées : 12 m<sup>3</sup> / an

Consommation polymères : 350 kg / an

## ✚ Difficultés rencontrées

Réseau principal souvent bouché

## ✚ Travaux réalisés sur la STEP

Mise en place d'un groupe électrogène de secours

Remplacement des préleveurs automatiques

## ✚ Projets pour la STEP

→ Transformation de la step en poste de refoulement

### 3.5 Step Godissard



#### 3.5.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

#### 3.5.2 Le système de traitement

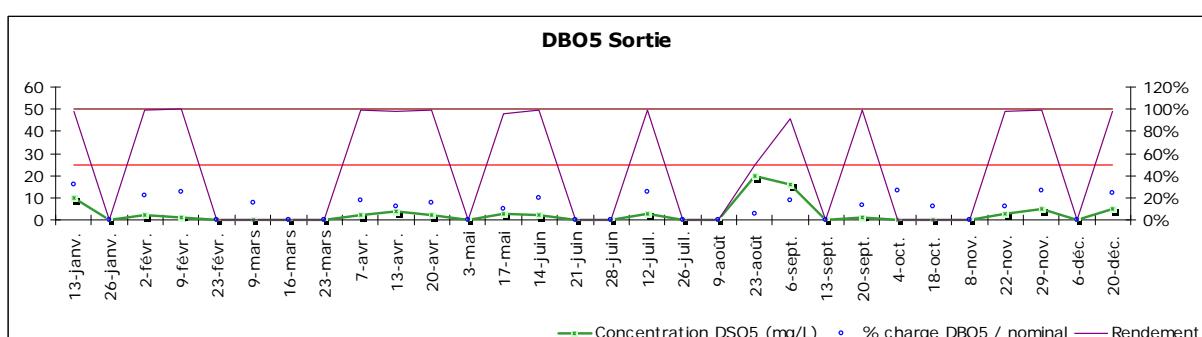
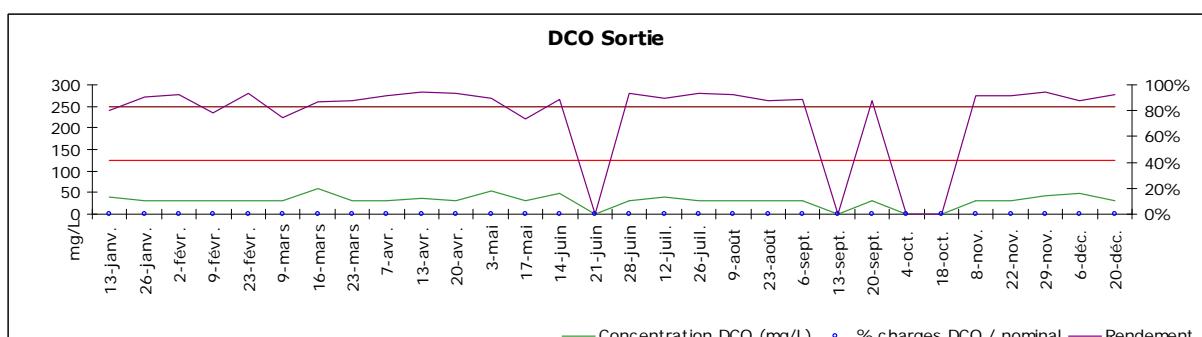
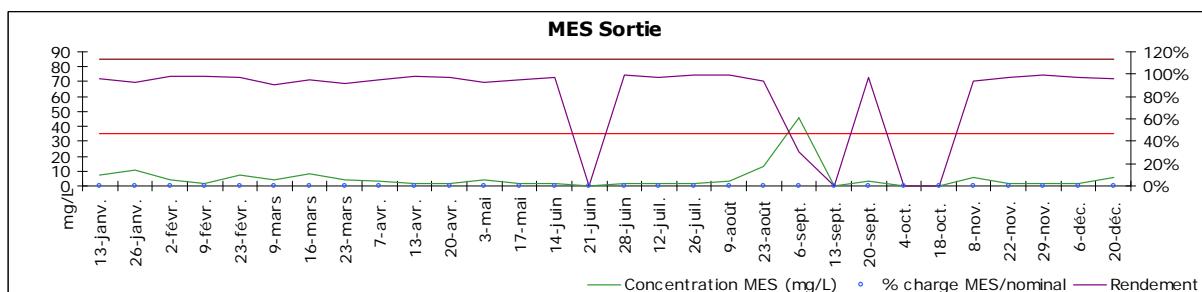
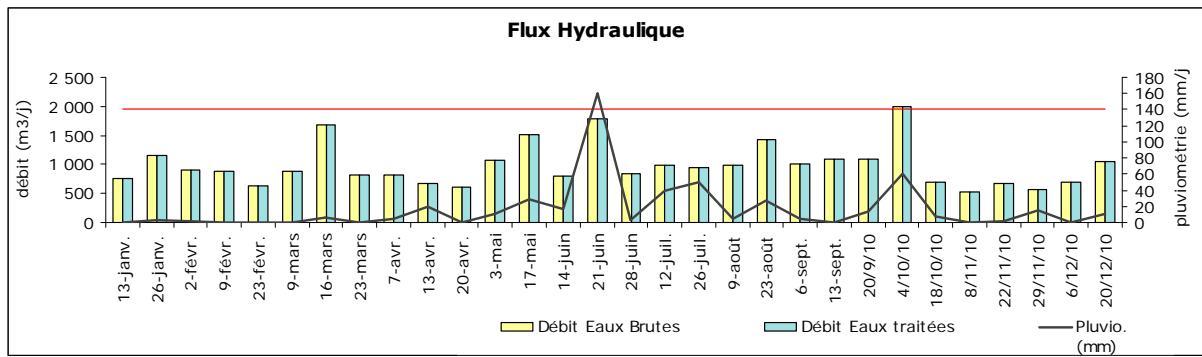
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Madame

#### ✚ Caractéristiques principales

		<b>Nominal</b>	<b>Charge reçue</b>	<b>Taux de charge (%)</b>
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	1 950	983	50,41 %
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	191,6	18,42%
DCO	Kg/jour	1 170	330,7	28,26 %
MEST	Kg/jour	1 040	121,3	11,66%



## ✿ Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	46	5,8	1
DCO	125	60	35	30
DBO5	25	20	5,3	1
NTK		6	2,3	1
PT		7	3,6	1

### Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	94	30
DCO	75	94	89	73
DBO5	80	100	95	50
NTK		91	42	0
PT		97	94	81

## ✿ Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	29
Nombre de bilans réalisés	30
<b>Taux de conformité</b>	<b>96,6%</b>

## ✿ Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration 166 T MS de boues déshydratées.

Siccité moyenne : 14%

Produits de dégrillage :

Consommation polymères : 252 kg /an

## ✿ Travaux réalisés sur la STEP

Remplacement des préleveurs automatiques d'échantillons

Installation et mise en service d'un groupe électrogène de secours

## ✿ Projets pour la STEP

→ Remplacement des turbines d'aération

## 3.6 Step de Fond Lahayé



### 3.6.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

### 3.6.2 Le système de traitement

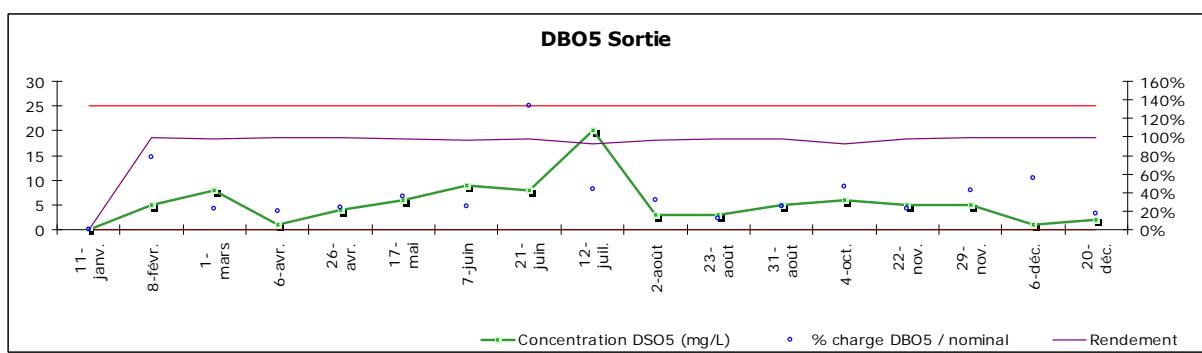
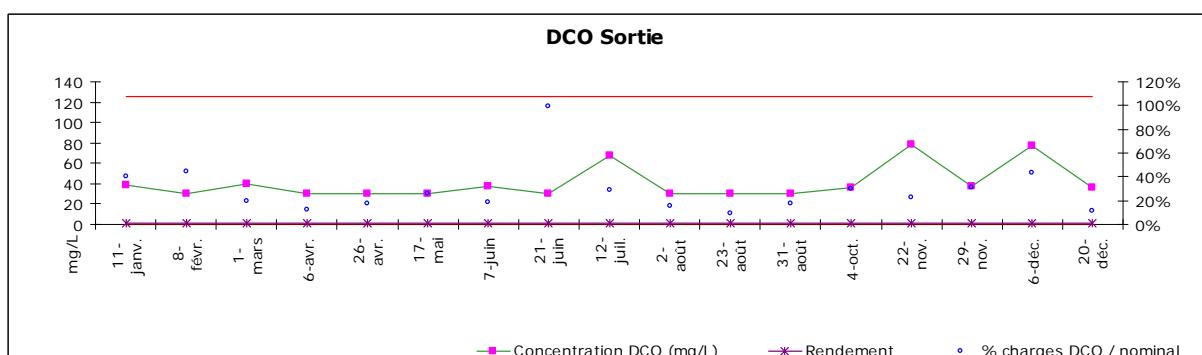
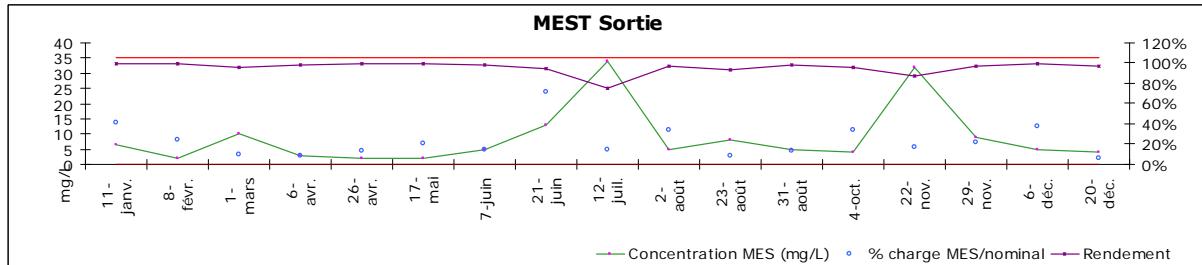
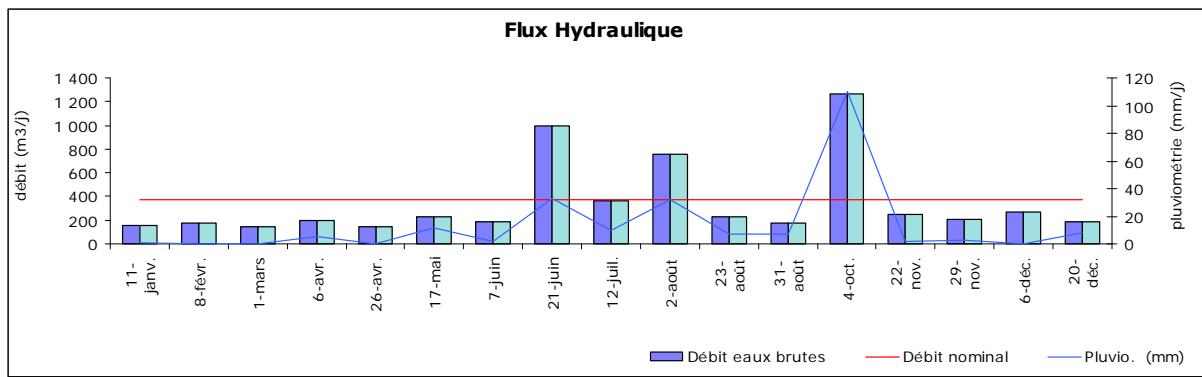
La Station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond Lahayé (Schœlcher).

Milieu récepteur : Rivière Duclos.

#### Caractéristiques principales

		<b>Nominal</b>	<b>Charge reçue</b>	<b>Taux de charge (%)</b>
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	375	349,2	93%
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure			
DBO5	Kg/jour	216	86	40%
DCO	Kg/jour	540	154,7	29 %
MEST	Kg/jour	360	82,2	23 %



## Qualité du rejet

### Concentration (mg/1)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	34	8,8	2
DCO	125	79	40,5	30
DBO5	35	20	5,7	1
NTK		45	16,5	4
PT		7	4,5	2

### Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	100	96	76
DCO	75	98	90	72
DBO5	70	100	98	92
NTK		79	51	0
PT		97	76	30

### ⊕ Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	17
Nombre de bilans réalisés	17
<b>Taux de conformité</b>	100%

### ⊕ Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 7,36 TMS

Siccité moyenne : 17 %

Produits de dégrillage : 12 m<sup>3</sup>

Sables : 297 T

Graisses collectées : 168 m<sup>3</sup>

Consommation polymères : estimée à 34 T

### ⊕ Commentaires

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires de l'arrêté du 22 juin 2007

Aucune valeur des paramètres rédhibitoires n'a été dépassée

Les résultats des bilans sont conformes

### ⊕ Evènements notoires

Réparation et remise en service du filtre presse à bandes

### ⊕ Difficultés rencontrées

Equipements du prétraitemen t vétuste et en fin de vie

Asservissement du préleveur EB

### ⊕ Travaux réalisés sur la STEP

Réparation du filtre à bandes

Remplacement du dégrilleur automatique

### ⊕ Projets pour la STEP

Mise en service des préleveurs d'échantillons EB et ET

Remplacement du TGBT (armoire de commande)

## 3.7 Station d'épuration de Rosière

### 3.7.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

**Postes de refoulement** : 8 dont 2 maîtres

**Autorisation rejet établissements industriels** : 0

#### Projects

- Phase 1 : réhabilitation et remise en service de la STEP 2010-2011
- Phase 2 : transformation de la STEP en poste de refoulement 2013-2015

### 3.7.2 Le système de traitement

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés. Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph.

## 3.8 Les minis stations Lunette bouillée, charmilles et de St-Joseph

### 3.8.1 Tableau récapitulatif

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'ile	Boues activées		50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées		25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées		500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées		150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées		125		Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau-Montereose	Boues activées		185		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées		150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées		200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées		100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Epannage	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées				Vidangeur
	Charmilles	Boues activées				Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées				Vidangeur

### 3.8.2 Leurs réseaux de collecte

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics conventionnent avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

### 3.8.3 Leurs systèmes de traitement

Description du système : type à boues activées oxydation par turbine,  
Milieu récepteur : Ravine ou canal réseau pluvial

## 4 Tarification et recettes de service

### 4.1 Les modalités de facturation et tarification

Comme pour l'eau, la facturation comprend une part variable et une part fixe.

La part variable est calculée à partir du volume d'eau potable consommé multiplié par le prix de l'assainissement au m<sup>3</sup>.

La facture d'assainissement permet de couvrir :

- L'entretien et l'exploitation des équipements,
- L'autofinancement des investissements,
- Les frais généraux de fonctionnement de service.

La facturation de l'assainissement est couplée à celle de l'eau potable quelle que soit la commune concernée.

### 4.2 Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs en vigueur (collecte et traitement des eaux usées) ont été approuvés par délibération du 10 mai 2010 et appliqués à partir du 1er mai 2010.

### 4.3 Les redevances perçues pour le compte de tiers

En plus de la TVA à 2,10% perçue pour le compte des services fiscaux, la redevance ODE pour la Modernisation des réseaux (0,15€ à compter du 1er janvier 2010) est facturée aux abonnés.

### 4.4 La facture d'assainissement collectif

#### 4.4.1 Commune de Fort-de-France

La facturation est réalisée par ODYSSI, elle est semestrielle.

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Prix unitaire 01/01/2011	Montant 01/01/2011	Evolution en %
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40,00 €	40,00 €	40,00	40,00	→ 0
Redevance Assainissement	120	1,48 €	177,60 €	1,60	192,00	↗ 8,10%
<b>Organismes Publics</b>						
Modernisation des réseaux (ODE)	120	0,15 €	18,00 €	0,15	18,00	→ 0
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		4,57 €		5,25	14,66%
<b>TOTAL FACTURE</b>		<b>2,00 €</b>	<b>240,17 €</b>	<b>2,12€</b>	<b>255,25€</b>	<b>↗ +6,28%</b>

Les tarifs sont appliqués compte tenu du programme d'investissement en assainissement s'élargissant à un peu plus de 6 millions d'euros et suivant les préconisations faites par l'étude FCL, sans augmentation de la prime fixe.

#### 4.4.2 Commune de Saint-joseph

	Base	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	P.U. 01/01/11	Montant 01/01/11	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40	40	40,00	40,00	→ 0%
Redevance Assainissement	120 m <sup>3</sup>	0,65	78	1,22	146,40	↗ 87,7%
TVA à 2,1%			2,48		3,91	↗ 57,7%
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E. Modernisation des réseaux	120 m <sup>3</sup>	0,15	18	0,15	18,00	→ 0%
TVA à 2,10%			0,38		0,38	→ 0%
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>138,96</b>			<b>208,69</b>	<b>↗ 49,9%</b>
		<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>	<b>1,16</b>		<b>1,74</b>	
Date(s) d'actualisation des prix	Délibération du 9 avril 2010 appliquée aux factures éditées à partir d'octobre 2010 (consommation d'avril 2010 à octobre 2010)					

#### 4.4.3 Commune de Schœlcher

	Base	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	P.U. 01/01/11	Montant 01/01/11	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40€	40€	40€	40€	→ 0%
Redevance Assainissement	120 m <sup>3</sup>	1,40€	168€	1,60€	192€	↗ +14,29%
TVA à 2,1%			4,368€		4,872€	+11,54%
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E. Modernisation des réseaux	120 m <sup>3</sup>	0,15€	18€	0,15€	18€	→ 0%
TVA à 2,10%			0,378€		0,378€	0%
<b>Total TTC</b>			<b>230,73€</b>		<b>255,16€</b>	<b>↗ +10,58%</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>			<b>1,92€</b>		<b>2,13€</b>	
Date(s) d'actualisation des prix	Redevance assainissement : actualisation au 01/05/10					

## 4.5 Les volumes et les montants facturés

2010	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	2 911 077	700 760	53 236
Montant facturé € HT (Assainissement + prime fixe)	5 251 610	1 049 175	77 551

Rappel 2009	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	3 102 841	756 205	56 580
Montant facturé € HT (Assainissement + prime fixe)	5 078 423	1 080 675	58 788

## 5 Indicateurs de services et indicateurs de performances

### 5.1 Indicateurs réseaux

Indicateurs de performance	Qualité de service à l'usager					
	2009			2010		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
<b>5.1.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées</b>	54%	68%	ND	59%	59%	9%
			Nb abo ass/ nb abo eau			
<b>5.1.2 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers</b>	0,33‰ (18 débordements observés)	0,15‰ (2 débordements)	0‰	0‰	0‰	0‰

Gestion financière et patrimoniale							
Indicateurs de performance	2009			2010			
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	
<b>5.1.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)</b>	ND  2009 Schœlcher : 221 ml Fort-de-France : 665 ml  2008 Fort-de-France : 0,666 km Schœlcher : 0,91 km			ND  2010 fort-de-france 1,4 km Schoelcher 0.300 m			
<b>5.1.4 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées</b>	Indice = 10	Indice = 10	Indice = 0	Indice = 10	Indice = 10	Indice = 0	
<b>5.1.5 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau</b>	9,33  21 points noirs recensés sur 225km de réseaux.  Dillon représente la zone la plus sensible parmi les points noirs et un plan d'actions est en cours pour l'amélioration de ce quartier	2,66  4 points noirs recensés pour 150 km de réseaux.  Les points noirs sont : CLUNY, FOND LAHAYE, TERREVILLE, DEMARCHE	25  1 Point noir recensé pour 4 km de réseaux  Commentaires : Le point noir de cette commune se trouve à l'entrée de la STEP de ROSIERE	9,77  22 points noirs recensés sur 225km de réseaux.  + Kerlys	1,33  2 points noirs recensés pour 150 km de réseaux.  Les points noirs sont : TERREVILLE, DEMARCHE	0  0 point noir recensé	

## 5.2 Indicateurs réseaux et postes

Performance environnementale						
Indicateurs de performance	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
<b>5.2.1 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées</b>	80	80	20	80	80	20

## 5.3 Indicateurs Stations d'épuration

### 5.3.1 Indicateurs descriptifs du service

**Eaux usées traitées en 2010** (non compris les mini-step) : 5 771 095 m<sup>3</sup>

Performance environnementale						
Indicateurs de performance	2009			2010		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
<b>5.3.2 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)</b>	0% Il n'existe pas de filières conformes à la réglementation en Martinique. Les boues sont envoyées à la décharge.					

### 5.3.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3

#### ❖ Légende

Nb analyses réalisées
Nb analyses réglementaires
Ecart réalisées / prévues

❖ Respect du nombre d'analyses réglementaires

NOMBRE DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES REALISES POUR L'ANNEE 2010									
STATION D'EPURATION	PARAMETRES DE POLLUTION								
	MES Entrée et sortie	DBO5 Entrée et sortie	DCO Entrée et Sortie	Siccité des boues	NTK Entrée/sortie	Phosphore Entrée/sortie	NO3 Entrée/sortie	NO2	NH4 Entrée/sortie
DILLON 1	34	20	34	26	11	11	11	11	11
	31	15	31		7	7	7	7	7
	+3	+5	+3		+4	+4	+4	+4	+4
DILLON 2	77	42	74	67	18	16	18	17	17
	73	37	73		14	14	14	14	14
	+4	+5	+1		+4	+2	+4	+3	+3
GODISSARD	26	15	26	22	14	12	13	13	14
	24	12	24	24	6	6	6	6	6
	+2	+3	+2	-2	+8	+6	+7	+7	+8
CHATEAUBOEUF	26	15	24	23	14	13	13	13	14
	24	12	24	24	6	6	6	6	6
	+2	+3	0	-1	+8	+7	+7	+7	+8
POINTE DES NEGRES	53	29	53	117	17	16			
	52	24	52	52	12	12			
	+1	+5	+1	+65	+5	+4			
FOND LAHAYE	17	16	17	25	8	7	7	7	7
	12	4	12						
	+5	+12	+5						

❖ **Conformité des performances des équipements d'épuration (capacité >2000 éq Hab) au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

STEP ODYSSI	2008	2009	2010
Chateaubœuf	93%	100%	96%
Godissard	96%	92%	97%
Dillon 1	97%	97%	94%
Dillon 2	97%	99%	99%
Pointe des Nègres	92%	98%	96%
Fond-Lahayé	100%	92%	100%
Rosières	SO	-	-
<b>GLOBAL ODYSSI</b>	<b>95,4%</b>	<b>97,6%</b>	<b>97,5%</b>
<i>Moyenne pondérée par le nb d'EH des STEP</i>			

## 6 Investissements

### 6.1 Travaux engagés

#### 6.1.1 Commune de Schœlcher

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010	Montant € HT (mandaté en 2010)	Subvention Versée en 2010		Observations
			en euros*	Organis me	
● Extension du réseau d'eaux usées au quartier Enclos (PPI n° A06-6),	766	387 000	116 100	ODE	
			116 100	FEDER	
● Réhabilitation des ouvrages de l'Anse Madame (PPI n° A07-20)		1 474 450	442 335	ODE	
			442 335	FEDER	

#### 6.1.2 Commune de Fort-de-France

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010	Montant € HT (mandaté en 2010)	Subvention Versée en 2010		Observations
			en euros*	Organism e	
Mise en place de dégrilleurs automatiques et modernisation de 8 postes de refoulement (PPI n° A07-3)		235 896,02	374 771	EUROPE	
			44 749	ODE	
Extension du réseau d'assainissement au quartier	1 672 ml	1 079 109,82	343 800	EUROPE	

<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010</b>	<b>Montant € HT (mandaté en 2010)</b>	<b>Subvention Versée en 2010</b>		<b>Observations</b>
			<b>en euros*</b>	<b>Organism e</b>	
Kerlys / Eaux Découpées (PPI n° A07-1)			343 800	ODE	
Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine (PPI n° A07-6)	3 023 ml	1 059 093,66	796 913	EUROPE	
			449 887	ODE	
Transfert des effluents de la station d'épuration de Chateaubœuf vers celle de Dillon – lot canalisation (PPI n° A07-11)	3 250 ml	859 504,21	686 000	EUROPE	
			560 000	ONEMA	
Automatisation du réseau sous vide du centre ville de Fort- de-France (PPI n° A07-4)		56 720,05			Auto financement

### 6.1.3 Commune de Saint-Joseph

<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2010</b>	<b>Montant € HT (mandaté en 2010)</b>	<b>Subvention Versée en 2010</b>		<b>Observations</b>
			<b>en euros*</b>	<b>Organism e</b>	
Mise en place d'une filière de traitement des boues sur la step Rosière, réalisation d'une voie d'accès et confortement du talus de la station par un mur en béton projeté (PPI n° A06-2)		726 380,33	180 000	EUROPE	
			270 000	ONEMA	
Transfert des effluents de Saint Joseph vers le Lamentin – travaux préparatoire au niveau du rond point Croisée Manioc (PPI n° A06-10)	320 ml	44 836,00			Auto financement

Extension de réseaux : Schoelcher 766 ml – Fort de France 7 945 ml – Saint Joseph 320 ml

Renouvellement de réseaux : Voir Exploitation

## 6.2 Les projets et les travaux

### 6.2.1 Commune de Schœlcher

Etudes : Voir Travaux en tranchées communes Eau et Assainissement – Quartiers Norley/Bas Lido/Enclos: 3 200 000€

### 6.2.2 Commune de Fort-de-France

#### Les travaux

##### **1) Transfert des effluents de la station d'épuration de Chateaubœuf vers la station d'épuration de Dillon.**

PPI A07-11

Réalisation d'un poste de refoulement sur la STEP de Chateaubœuf, déconstruction des ouvrages, transformation du bassin de clarification en bassin tampon et pose d'un poste de relevage sur la STEP de Dillon.

Montant des travaux : 1 669 914 euros HT.

Objectif : améliorer le traitement des eaux usées et se conformer à la réglementation.

##### **2) Automatisation du réseau sous vide du centre ville de Fort de France**

PPI n° A07-4

Travaux préparatoires d'extension des chambres à manœuvre.

Montant des travaux : 0,10 M€.

Objectif : Sécuriser et améliorer l'ergonomie de travail des agents.

##### **3) Réhabilitation de la chambre à manœuvre de la Pointe Simon.**

Montant des travaux : 0,8 M€.

##### **4) Remplacement partiel du DN 500 rue de la Tannerie/Baie des Tourelles.**

Montant des travaux : 1,1 M€.

#### Les études

##### **1) Extension du réseau d'assainissement collectif aux quartiers :**

- Didier (PPI A07-2)
- Volga Plage et Pointe des Carrières (PPI A11-2)
- Kerlys / Eaux Découpées – 3<sup>ème</sup> Tranche (PPI A11-3)
- Versant ouest de la route des religieuses (PPI A11-1)

Etudes de conception à lancer en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif ces quartiers dans le but de régler le contentieux Europe/France

##### **2) Raccordement de la future zone d'aménagement de Morne Coco au réseau EU**

PPI A09-2

Etudes de conception à lancer en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif celle nouvelle zone aménagée.

##### **3) Renouvellement des réseaux EU sur le Boulevard Maurice Bishop**

PPI A11-4

Etudes de conception et travaux à lancer en 2011.

Objectif : Profiter des travaux d'aménagement du TCSP pour remplacer 3,2 Km de réseaux EU ainsi que tous les branchements pour sécuriser la collecte des eaux usées du secteur.

### **6.2.3 Commune de Saint-Joseph**

#### **Les travaux**

##### **Extension du réseau d'assainissement collectif au quartier Goureau – Tranche 1**

PPI A07-13

Pose de 1260 ml de canalisation et raccordement de 52 abonnés pour un montant de travaux de 755 939 euros HT.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif ce quartier.

#### **Les études**

##### **Extension du réseau d'assainissement collectif aux quartiers Saluble et Belle Etoile**

PPI A11-5

Etudes de conception à lancer en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif ces quartiers.

### 6.3 PPI 2010 voté avec modification mars et juin 2010

Code	commune	Opération	BP - Dépenses - 2010
A01-1	FDF	Etudes en vue de connaissance, diagnostics et perspectives du réseau d'assainissement de FdF 3ème tranche - Renouvellement de réseaux Assainissement	1 100 000 €
A05-2	FDF	Mise en place d'une filière de traitement des matières de vidanges sur la station de Dillon	300 000 €
A07-1	FDF	Extension du réseau d'assainissement au quartier Kerlys / Eaux découpées - 2ème Tranche	1 000 000 €
A07-11	FDF	Devenir de la station de Chateaubœuf (Réhabilitation, Suppression ou Reconstruction)	500 000 €
A07-2	FDF	Extension du réseau d'assainissement au quartier Didier - 1ère Tranche D213-EXT15	50 000 €
A07-3	FDF	Mise en place de dégrilleurs automatiques sur 6 postes de refoulement et réhabilitation des PR Ravine Blanche et Montgéraud	180 000 €
A07-4	FDF	Automatisation des chambres à manœuvre situées sur le tracé du TCSP (chambres A4 A5 A6 et B6 B7 B8) + D11 D12 D13+ voir LEDUFF(Budget)	20 000 €
A07-5	FDF	Extension du réseau d'assainissement au quartier Calvaire (rues Dolor Saint Zéby, de la Piété et Eugène Philémont Boutrin) D27-EXT15	43 000 €
A07-6	FDF	Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine - 2ème Tranche (environ 1,2 km de réseau à poser) G1-EXT15	800 000 €
A08-1	FDF	Réparation de l'émissaire en mer de la pointe Simon	150 000 €
A09-1	FDF	Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement au quartier Morne Morisset - C2-EXT15	79 714 €
A09-2	FDF	Déplacement du PR ravine Blanche	50 000 €
A09-4	FDF	Réfection du DN500 de refoulement de Pointe Simon	730 000 €
A06-3	Lamentin	T2:Transf. EU d'Acajou - Gaigneron	66 286 €
A07-17	Lamentin	Extension Mangot vulcin (pas inclus dans PPI initial)	31 000 €
A07-18	Lamentin	EU Acajou et Marvel Acajou	100 000 €
A09-5	Lamentin	Travaux sur exploitation SME	200 000 €
A06-6	Schœlcher	Ext. réseau EU aux rues de Schœlcher (rue symphore, etc...) avancemt modif. (T1 +T2)	20 000 €
A06-8	Schœlcher	Extension réseau EU cité Saint Georges	50 000 €
A06-9	Schœlcher	Transfert EU fd Lahayé (modif. Budget)	60 000 €
A07-21	Schœlcher	Extension réseaux Anse Collat	80 000 €
A09-6	Schœlcher	Traitemet des boues des STEP	90 000 €
A06-10	ST Joseph	Transfert des effluents de St Joseph vers Lamentin	50 000 €

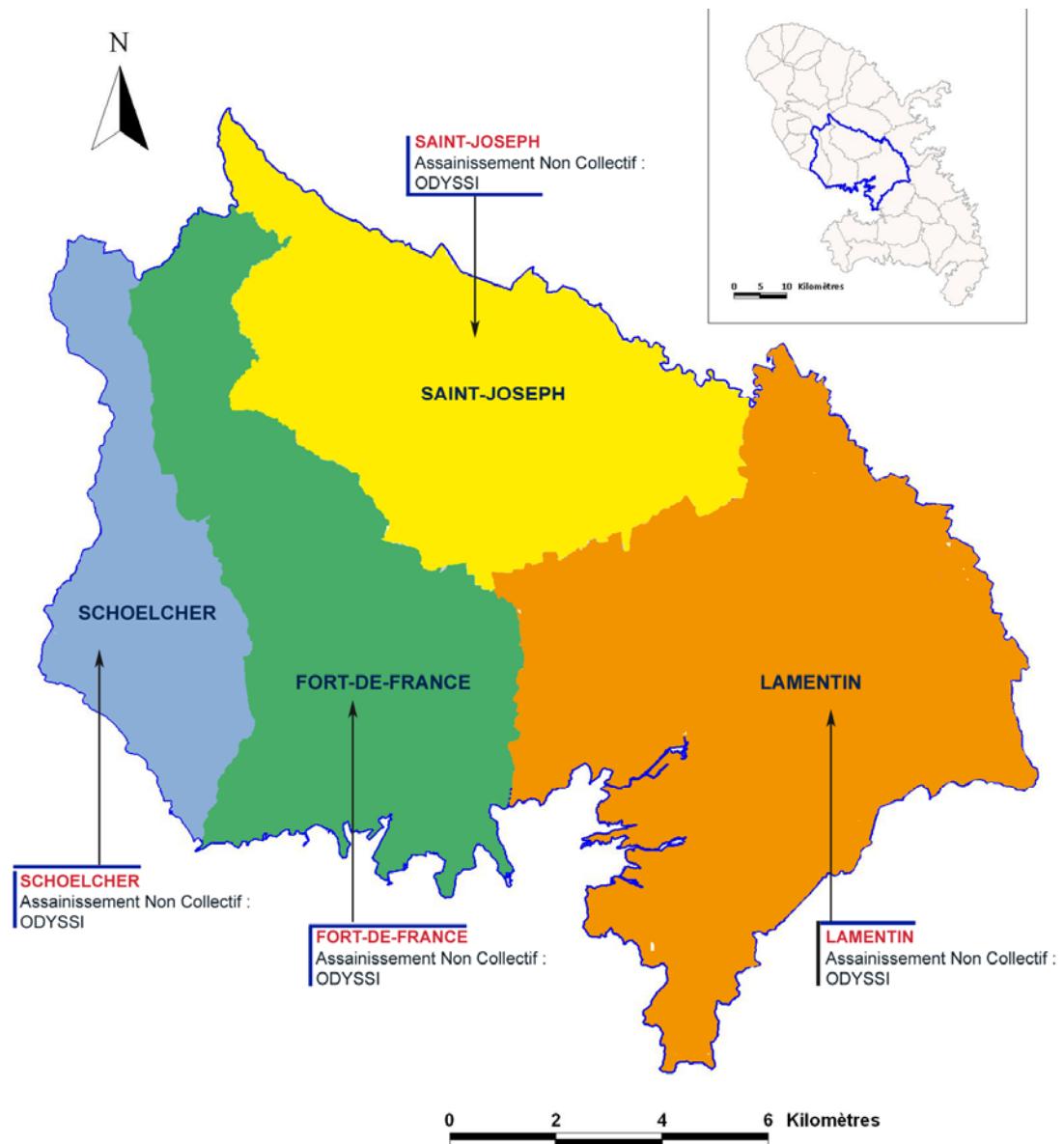
Code	commune	Opération	BP - Dépenses - 2010
A06-2	ST Joseph	Travaux urgent de remise en service correct de la station d'épuration de Rosières et de certains postes de refoulement	770 000 €
A07-13	ST Joseph	Etude de maîtrise d'œuvre pour le raccordement au réseau du Bourg des quartiers Goureau (zone I : 300 EH), Rosière (zone II : 150 EH), Salube et Belle Etoile Haut (zone III : 350 EH) ; Lot Petit Bery (200 EH)	50 000 €
			<b>6 570 000 €</b>

## 6.4 La dette

Dette totale au 31/12/2010 : 7 849 117,15 €

Dette totale au 31/12/2009 : 3 854 385,46 €

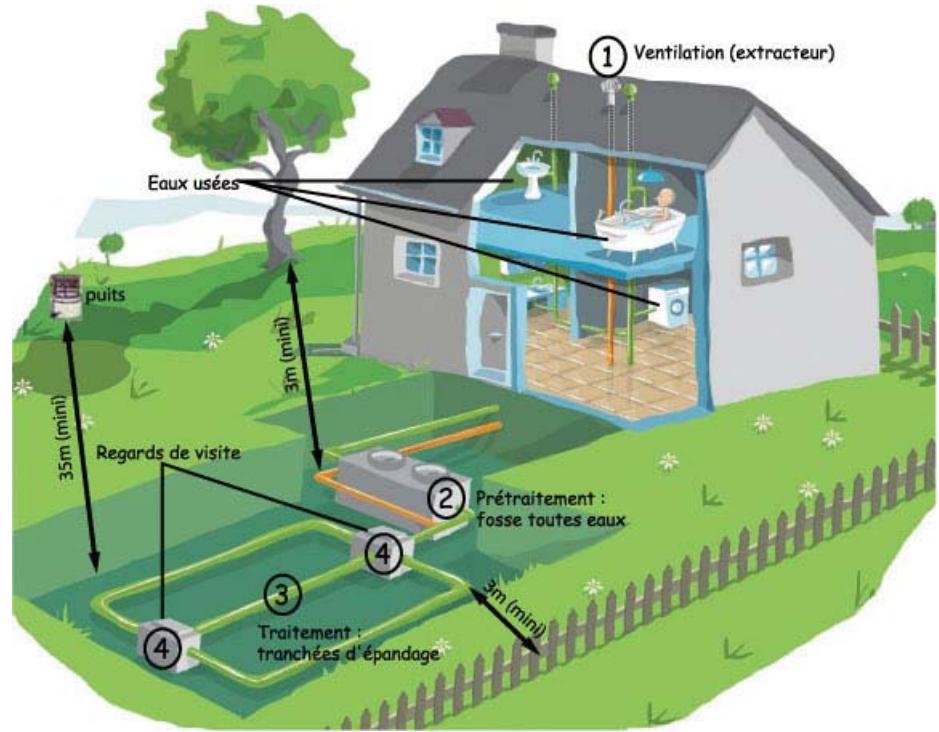
# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



# Sommaire assainissement non-collectif

<b>1 Présentation générale du service .....</b>	<b>74</b>
<b>1.1 La compétence ANC.....</b>	<b>74</b>
<b>1.2 Les missions du service.....</b>	<b>74</b>
<b>2 Les caractéristiques techniques du service .....</b>	<b>74</b>
<b>2.1 Le contrôle du neuf .....</b>	<b>74</b>
2.1.1 Bilan d'activité par commune .....	75
2.1.2 Chiffre d'affaires sur contrôle du Neuf .....	75
<b>2.2 Le contrôle de l'existant.....</b>	<b>76</b>
<b>2.3 L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif .....</b>	<b>76</b>
<b>3 Indicateur de performance : le taux de conformité des installations .....</b>	<b>76</b>

# 1 Présentation générale du service



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif), composé de 3 salariés, intervient sur les 4 communes de la CACEM.

## 1.1 La compétence ANC

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (environ 20 000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique).

## 1.2 Les missions du service

Par le contrôle des installations existantes et les préconisations de mises aux normes des installations neuves, le SPANC contribue à l'amélioration de l'assainissement des eaux usées et à la préservation de notre environnement.

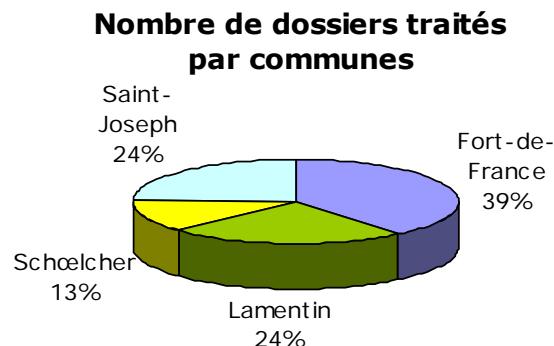
# 2 Les caractéristiques techniques du service

## 2.1 Le contrôle du neuf

En 2010, le SPANC a traité 266 dossiers (+35%/2009) sur les habitations neuves, 57 dossiers étaient incomplets.

### 2.1.1 Bilan d'activité par commune

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE	
Fort-de-France	104
Lamentin	63
Schoelcher	34
Saint-Joseph	65
<b>TOTAL</b>	<b>266</b>
Rappel 2009	197



AVIS SUR PERMIS	
nbre de dossiers favorable	177
nbre de dossiers incomplet	64
nbre de dossiers favorable avec dérogation	24
non traité	1
<b>nombre total dossiers</b>	<b>266</b>

Les installations se font conformément au nouvel arrêté du 7 septembre 2009 et quelques dérogations sont prises pour les situations d'ergonomie de sol. Le filtre à sable vertical drainé est Système ANC le plus utilisé. On constate une multiplication de dispositif micro stations car des agréments ont été délivrés par le ministère pour les mini-steps de 5 eqh. Pour résorber la situation aggravante des stations de plus de 20 eqh sur le territoire de la CACEM une délibération est prise depuis Juillet 2010 pour l'entretien et la réhabilitation de ces minis-stations par ODYSSI

### 2.1.2 Chiffre d'affaires sur contrôle du Neuf

	F-de-F	Lamentin	St-Joseph	Schoelcher	TOTAL
<b>TOTAL FAVORABLES</b>	<b>71</b>	<b>51</b>	<b>59</b>	<b>20</b>	<b>201</b>
<b>RECETTE PAR COMMUNE (€)</b>	<b>13 277,00</b>	<b>9 537,00</b>	<b>11 033,00</b>	<b>3 740,00</b>	<b>37 587,00</b>

Rappel : 26 180 € en 2009. Soit 43,6% de croissance en 2010.

## 2.2 Le contrôle de l'existant

COMMUNES	Nombre d'enquêtes réalisées depuis le début
Schoelcher	1705
Saint-Joseph	3302
Lamentin	5592
Total cumulé	10599
Rappel 2009	4 657

En 2010, le SPANC a effectué 5 942 visites de contrôles sur les installations existantes.

Les filières datent majoritairement d'avant 1996.

Les diagnostics se sont poursuivis principalement sur le Lamentin pour l'année 2010. Nous sommes en attentes des résultats de ces enquêtes. A priori c'est le même schéma qui se dessine par rapports aux autres communes diagnostiquées. Les contrôles périodiques pourront commencer dès l'année 2011. Le fichier de gestion des usagers ANC est en train d'être mis en œuvre par notre service informatique (Base de donnée SCE vers logiciel G2C).

## 2.3 L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

<i>Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :</i>	Indice	Oui	Non	Total
+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	X		20
+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	X		20
+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	X		30
+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	X		30
<b>Total</b>				<b>100</b>

**Rappel 2009 : 100**

## 3 Indicateur de performance : le taux de conformité des installations

Taux de conformité : 5%

# Annexes

<b>I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 .....</b>	<b>78</b>
<b>1 BUDGET EAU.....</b>	<b>79</b>
1.1 Section d'exploitation .....	79
1.2 Section d'investissement.....	80
<b>2 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....</b>	<b>82</b>
2.1 Section d'exploitation .....	82
2.2 Section d'investissement.....	83
<b>3 SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....</b>	<b>85</b>
3.1 Section d'exploitation .....	85
3.2 Section d'investissement.....	86

## **I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2010**

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. Il compare donc à cette fin les prévisions des chapitres budgétaires avec les réalisations constituées par le total des émissions de titres et de mandats.

Il constate le résultat de la section d'exploitation et le solde d'exécution de la section d'investissement ainsi que les restes à réaliser.

Il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Le compte de gestion du comptable est un document de synthèse qui répond à deux objectifs :

Il justifie l'exécution du budget et présente l'évolution de la situation financière et patrimoniale du service.

Il est établi à partir de la comptabilité générale en partie double tenue par l'agent comptable.

# 1 BUDGET EAU

## 1.1 Section d'exploitation

Titres émis	14 817 600,33
Mandats émis	13 823 920,72

En conséquence, le résultat de fonctionnement de l'exercice est excédentaire à hauteur de : 993 679,61 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 700 000 € le résultat global de clôture à affecter s'élève à 1 693 679,61 €

### → RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits prestations de service	16 155 880,00	14 253 148,78	88,22%
Subvention d'exploitation	153 574,00		0%
Autres produits de gestion courante	33 000,00	53 727,61	100%
Produits exceptionnels	30 000,00	153 824,13	100%
Reprises sur amortissements et provisions	250 000,00	356 899,81	100%
<b>TOTAL</b>	<b>16 622 454,00</b>	<b>14 817 600,33</b>	<b>89,14%</b>

### → DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	5 731 276,86	4 032 192,58	70,35%
Charges de personnel	7 220 096,00	7 167 567,13	99,27%
Autres charges de gestion courante	236 000,00	142 307,19	60,30%

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges financières	520 000,00	353 540,47	67,99%
Charges exceptionnelles	1 013 000,00	410 858,87	40,56%
Dotations amortissements et provisions	900 000,00	768 134,48	85,35%
Redevance Pollution	1 060 670,00	949 320,00	89,50%
<b>TOTAL</b>	<b>16 681 042,86</b>	<b>13 823 920,72</b>	<b>82,87%</b>

Les restes à réaliser en fonctionnement s'élèvent à :

- 681 248,32 € en dépenses

## 1.2 Section d'investissement

Titres émis	6 741 630,64
Mandats émis	7 108 281,68

Le solde d'exécution de la section d'investissement est donc de

- 366 651,04 €

Compte tenu de la reprise du solde d'exécution des exercices antérieurs de 421 615,88 €, le solde à reporter s'élève à 54 964,84 €

### → RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	1 928 676,75	1 928 676,75	100%
Subvention d'investissement	3 691 856,73	1 544 702,13	41,84%
Emprunts et dettes assimilées	2 646 646,00	2 500 117,28	94,46%
Amortissements des immobilisations	820 000,00	768 134,48	93,67%
<b>TOTAL</b>	<b>9 087 179,48</b>	<b>6 741 630,64</b>	<b>74,19%</b>

## → **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	% EXECUTION
Subventions investissement	30 000,00	-	0%
Provisions pour risques et charges	250 000,00	250 000,00	100%
Emprunts et dettes assimilées	1 322 000,00	885 674,37	67%
Immobilisations Incorporelles	135 395,70	32 754,83	24,19%
Immobilisations Corporelles	2 610 082,81	912 278,14	34,95%
Immobilisations en cours	5 802 727,99	5 027 574,34	86,64%
<b>TOTAL</b>	<b>10 150 206,50</b>	<b>7 108 281,68</b>	<b>70,03%</b>

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à :

- 1 752 563,34 € en dépenses
- 1 089 934,23 € en recettes

## 2 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 2.1 Section d'exploitation

Titres émis	7 712 741,95
Mandats émis	7 607 212,50

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est donc de 105 529,45 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 957 623,05 €, le résultat global de clôture est de 1 063 152,50 €

#### → RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits et prestations de services	8 581 000,00	7 449 200,56	86,81%
Subventions exploitation	76 788,00	78 000,00	100%
Autres produits de gestion courante	-	2 856,68	-
Produits exceptionnels	82 867,00	122 730,47	100%
Reprises sur amortissements et provisions	200 000,00	59 954,24	29,98%
<b>TOTAL</b>	<b>8 940 655,00</b>	<b>7 712 741,95</b>	<b>86,27%</b>

#### → DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	3 376 497,20	2 230 702,73	66,07%
Charges de personnel	3 549 122,00	3 459 760,90	97,48%
Autres charges de gestion courante	103 000,00	62 068,03	60,26%

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges financières	404 000,00	328 907,52	81,41%
Charges exceptionnelles	275 000,00	42 286,28	15,38%
Redevance Modernisation réseaux	338 250,00	276 395,00	81,71%
Dotations amortissements et provisions	1 300 000,00	1 207 092,04	92,85%
TOTAL	9 345 869,20	7 607 212,50	81,40%

Les restes à réaliser s'élèvent en dépense à 1 137 218,24 €

## 2.2 Section d'investissement

Titres émis	10 587 167,78
Mandats émis	10 511 023,46

Le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève donc à 76 144,32 €  
Toutefois, compte tenu de la reprise du solde des exercices antérieurs de  
– 818 240,05 € le solde à reporter s'élève à – 742 095,73 €

### → RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	2 308 762,35	2 308 762,35	100%
Subventions d'investissement	5 277 822 ,01	2 571 313,39	48,72%
Emprunts et dettes assimilées	4 628 302,15	4 500 000 ,00	97,23%
Amortissement des immobilisations	1 200 000,00	1 207 092,04	100%
TOTAL	13 414 886,51	10 587 167,78	78,92%

### → DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>PREVISION</b>	<b>REALISATION</b>	<b>%EXECUTION</b>
Subventions investissement	60 000,00	35 386,91	58,98%
Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	836 088,30	98,36%
Immobilisations incorporelles	71 511,00	12 748,00	17,83%
Immobilisations corporelles	3 188 223,50	2 260 804 ,68	70,91%
Immobilisations en cours	8 979 320,81	7 365 995,57	82,03%
<b>TOTAL</b>	<b>13 149 055,31</b>	<b>10 511 023,46</b>	<b>79,94%</b>

Les restes à réaliser s'élèvent à :

- en dépenses 2 151 154,04 €
- en recettes 2 726 188,02 €

### 3 SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

#### 3.1 Section d'exploitation

Titres émis	133 184,68
Mandats émis	8 247,36

En conséquence le résultat de fonctionnement est excédentaire à hauteur de 124 937,32 €

Compte tenu du fait que le résultat antérieur à reporter est nul, le résultat global de clôture est de 124 937,32 €

##### → RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits prestations de service	20 000,00	46 064,48	100%
Subvention exploitation	50 000,00	87 030,20	100%
Produits exceptionnels		90,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00</b>	<b>133 184,68</b>	<b>100%</b>

##### → DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	37 000,00	2 249,99	6,08%
Charges exceptionnelles	5 000,00	1 200,75	24,02%
Dotations amortissements et provisions	5 500,00	4 796,62	87,21%
<b>TOTAL</b>	<b>47 500,00</b>	<b>8 247,36</b>	<b>17,36%</b>

### 3.2 Section d'investissement

Titres émis	21 563,99
Mandats émis	0,00

Le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève donc à la somme de 21 563,99 €

Toutefois, compte tenu de la reprise du solde de l'exercice antérieur de – 17 994,94 € le solde à reporter s'élève à 3 569,05 €

#### → RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	16 767,37	16 767,37	100%
Amortissement des immobilisations	5 500,00	4 796,62	87,21%
<b>TOTAL</b>	<b>22 267,37</b>	<b>21 563,99</b>	<b>96,84%</b>

#### → DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	EXECUTION
Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0%
Immobilisations corporelles	21 772,43	0,00	0%
<b>TOTAL</b>	<b>26 772,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 5 000 €

L'agent comptable informe les membres du Conseil d'Administration de la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion des services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.